

Parc national de Toubkal :
Rapport de clôture de l'exercice 2022



Publication : Parc national de Toubkal : Rapport de clôture de l'exercice 2022.

Auteur : Soraya MOKHTARI, Bureau « Conservation et Suivi scientifique de la Biodiversité », Direction du Parc national de Toubkal.

Rapport d'activités annuel.
Novembre 2023.

www.parc-national-toubkal.ma

I. CONTEXTE

I.1 Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 »

Lancée par Sa Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu L'assiste, le 13 février 2020, à Chtouka Aït Baha, la nouvelle stratégie forestière « Forêts du Maroc 2020-2030 » constitue un tournant important dans la gestion forestière au Maroc. Son lancement opérationnel, présidé par le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts, le 26 Février 2020, à Skhirat, a permis de rappeler que l'objectif de cette stratégie est de rendre le secteur forestier plus compétitif et durable, à travers un modèle de gestion inclusif et créateur de richesses qui place les populations usagères au cœur de la gestion des forêts, et de relever les défis auxquels se trouve confronté le patrimoine forestier marocain et la nécessité de conjuguer, de façon adaptée, les impératifs sociaux, économiques et environnementaux.

Pour sa mise en œuvre, la stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 » est construite autour de quatre axes majeurs :

- 1) **la création d'un nouveau modèle basé sur une approche participative**, avec la population comme premier partenaire dans sa gestion (création de plus de 200 organismes locaux de développement forestier (ODF) ; contractualisation avec les usagers de la protection participative des 50.000 hectares d'arbres prévus d'être plantés annuellement ; création d'un nouveau corps de plus de 500 animateurs territoriaux pour jouer un rôle de médiation auprès de la population locale ; promotion d'amodiations de chasse auprès des associations et sociétés suivant le cahier de charges).
- 2) **la gestion et le développement des espaces forestiers selon leur vocation** (encouragement de l'investissement privé sur une superficie de 120.000 hectares d'eucalyptus et de pin, avec une identification stricte des obligations sociales des acteurs privés ; **aménagement et valorisation du réseau des dix parcs nationaux pour amorcer l'essor d'une filière écotouristique prospère**).
- 3) **le développement et la modernisation des professions forestières** (création de pépinières forestières modernes avec des spécifications modernes en partenariat avec le secteur privé ; préservation des caractéristiques génétiques des forêts nationales ; numérisation des moyens de gestion du secteur ; modernisation et développement des parcours techniques forestiers).
- 4) **la réforme institutionnelle du secteur** (création de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts ; adéquation du cadre juridique et qualification des ressources humaines selon les spécificités des métiers ; création d'un pôle formation et recherche). A noter que la **loi n°52-20 portant création de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts** a été promulguée suite à la publication du Dahir n°1-21-71 du 3 Hija 1442 (14 Juillet 2021) au Bulletin officiel n°7014 du 10 Moharrem 1443 (19 Août 2021).

I.2 Contrat d'Objectifs et de Performance

Le déploiement à l'échelon régional des programmes d'actions réorientés en fonction de ces nouveaux axes stratégiques s'avère ainsi non seulement nécessaire mais primordial à la concrétisation des changements escomptés pour le Département des Eaux et Forêts.

Par conséquent, l'instrument de planification stratégique à la base de la contractualisation annuelle va évoluer en **Contrat d'Objectifs et de Performance (CoP)** quinquennal environné de partenaires effectifs (collectivités territoriales locales, interprofession, secteur privé, partenaires institutionnels), et sous-tendu d'objectifs mesurables et explicites.

Pour accompagner cette transition au niveau de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Marrakech-Safi (DRANEF-MS), le Contrat d'Objectifs et de Performance

fixera notamment l'enjeu forestier stratégique suivant : **aménagement du Parc national de Toubkal et conservation de la biodiversité.**

L'évaluation de l'exécution des programmes annuels réalisés dans le cadre du CoP quinquennal sera ensuite systématiquement effectuée sur la base d'un **Rapport de clôture.**

Bien que la DRANEF-MS soit encore dans une période de transition dans le cadre de la nouvelle stratégie forestière, il a tout de même été décidé d'entreprendre, au niveau de la Direction du Parc national de Toubkal, l'exercice d'élaboration d'un rapport de clôture à la fin de cet exercice budgétaire 2022.

II. PRESENTATION DU PARC NATIONAL DE TOUBKAL

Créé par arrêté viziriel le 19 janvier 1942, suite à la tenue du 9ème Congrès de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, portant sur la haute montagne, en 1937, le Parc national de Toubkal (PNTb) est le **1^{er} parc national à avoir vu le jour au Maroc**.

Il fut établi dans la région du Haut Atlas, une des régions les plus riches en biodiversité. Chevauchant sur trois provinces – Al Haouz, Taroudant et Ouarzazate – cette aire protégée est située à 75km au sud de la ville de Marrakech, entre la vallée de l'oued Ourika à l'Est et la vallée du N'Fis à l'Ouest. Le PNTb, proprement dit, s'étend sur une superficie de 39.428 ha.

A noter que dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 », et plus particulièrement de son Axe 2 « Gestion et développement des espaces forestiers selon leur vocation », la Direction du Parc national de Toubkal s'est préparée au déploiement de cette aire protégée, notamment à travers la révision de son zonage.

En effet, le zonage du Parc national de Toubkal est un outil de gestion permettant d'assigner différents objectifs de gestion aux différentes parties de cette aire protégée et traduit ainsi dans l'espace et dans le temps les vocations des territoires et leur mode d'utilisation. Il constitue un outil évolutif favorisant la conciliation entre les enjeux de conservation de la biodiversité et les préoccupations des usagers / objectifs de développement.

A présent, le territoire du Parc national de Toubkal est composé de deux zones où sont instaurés des moyens différenciés de protection des patrimoines : la zone cœur de Parc et l'aire d'adhésion potentielle.

II.1 Zonage du Parc national de Toubkal

II.1.1 Zone cœur du Parc national de Toubkal

La zone cœur est la zone bénéficiant d'un statut de protection afin de préserver le caractère du parc et atteindre au maximum les objectifs de conservation. Pour le Parc national de Toubkal, cette zone est vide de toute habitation permanente, et sa limite est celle décrite dans le décret de création du PNTb (arrêté viziriel du 19 janvier 1942).

Ce territoire est soumis à une réglementation particulière qui encadre les activités afin de s'assurer de leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager. Ainsi dans la zone cœur du Parc national de Toubkal, les **articles 15 à 18 du Dahir 1-10-123 du 16 juillet 2010 portant promulgation de la loi n°22-07** relative aux aires protégées, et son décret d'application n°2.18.242, instaurent une réglementation spécifique : **la plupart des activités humaines y sont réglementées ou interdites que ce soit pour un visiteur, un propriétaire ou un usager.**

Au sein de la zone cœur du Parc national de Toubkal, il est à noter également l'existence de **zones de protection intégrale**, au sein desquelles la présence humaine est quasi-inexistante.

Ces zones ont pour objectifs i) de protéger la nature, ii) de maintenir les processus naturels dans un état dynamique, non perturbé et non altéré, afin de disposer de témoins écologiquement représentatifs de l'environnement naturel, valables pour des études scientifiques, des suivis de l'environnement et essentiellement pour le maintien des ressources génétiques dans un état dynamique et évolutif (souplesse adaptative de l'écosystème - potentiel biodiversité génique), et iii) d'aider à la réhabilitation des habitats et des biocénoses.

Ces zones de protection intégrale imposent des contraintes fortes aux activités humaines : outre les interdictions prescrites dans la zone cœur du parc, le parcours, le ramassage du bois et la cueillette des plantes aromatiques et médicinales y sont également interdits.

Cependant, ces zones de protection intégrale, qui, dans le Parc national de Toubkal, sont assimilées à des « Zones de Nature sauvage » (catégorie Ib de l'UICN), sont légèrement moins contraignantes que des « Réserves Naturelles Intégrales » (catégorie Ia de l'UICN).

En effet, bien que **les chercheurs soient principalement les seuls à pouvoir y accéder pour des raisons scientifiques, afin d'observer les évolutions de la faune et de la flore sans perturbation d'origine anthropique**, certaines activités peuvent également y être autorisées :

- les activités dûment programmées du personnel du PNTb, et notamment toutes interventions sur le milieu, ayant pour but de réhabiliter l'écosystème ou de faciliter sa régénération, et offrant toutes les garanties nécessaires à la non violation des qualités et de l'intégrité écologique du milieu ;
- la circulation et le passage des ayant-droits, ainsi que de petits groupes d'écotouristes extrêmement encadrés, et guidés suivant des axes précis et balisés, et sous autorisation de la Direction du Parc national de Toubkal.

Ainsi, **trois (03) zones de protection intégrale** sont à considérer au sein de la zone cœur du Parc national de Toubkal : la Réserve Zoologique de Takherkhort, les Gorges de l'Assif Tinzer et le Lac Ifni.

II.1.2 Cas de l'aire d'adhésion potentielle du Parc national de Toubkal

L'aire d'adhésion du parc, zone qui entoure le Parc national de Toubkal, **résulte de la libre adhésion à la charte du parc national des communes territoriales situées à l'intérieur d'un périmètre optimal** : ce périmètre est constitué par les territoires en continuité géographique ou en solidarité écologique (interdépendance des êtres vivants, entre eux et avec les milieux dans lesquels ils vivent, qu'ils soient naturels ou aménagés de deux espaces attenants) avec le cœur.

Ainsi, les territoires des communes qui adhéreront à la charte du Parc national de Toubkal, à travers son plan d'aménagement et de gestion, constitueront son aire d'adhésion.

L'aire d'adhésion est un espace de développement durable fondé sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et paysager : le maintien des interactions harmonieuses entre milieux et communautés humaines, la diversité des paysages, des écosystèmes et des espèces associées en constituent un volet important. Ainsi, l'aire d'adhésion est un **espace de cohérence et de partenariat qui offre aux communautés locales le cadre d'un développement local exemplaire, harmonieux et durable**.

Dans l'aire d'adhésion, le Dahir 1-10-123 du 16 juillet 2010 portant promulgation de la loi n°22-07 relative aux aires protégées, et son décret d'application n°2.18.242 n'instaure **pas de réglementation environnementale particulière en plus de celles déjà en vigueur sur tout le territoire national** : les communes ayant adhéré à la charte du parc national n'auront que quelques obligations spécifiques mais elles s'engageront surtout dans un partenariat avec le Parc national de Toubkal, pour une mise en cohérence et une coordination des politiques sectorielles avec les objectifs du parc, notamment au niveau des politiques du tourisme, de l'élevage et de l'agriculture, du développement de l'économie forestière, de l'urbanisme et de l'économie locale.

En effet, la zone qui entoure la zone cœur du Parc national de Toubkal est une zone habitée où ont lieu des activités humaines multiples qui ne sont pas soumises au même encadrement que la zone cœur du parc. Elle constitue ainsi une zone de transition vers cette zone cœur du PNTb où les acteurs et habitants sont invités à modifier leurs pratiques pour prendre en compte le Parc national de Toubkal et ses objectifs, et donc à s'impliquer dans le PNTb et à être représentés dans sa gouvernance. Les aménagements et activités de l'aire d'adhésion devront donc être envisagés au regard du parc national dans son ensemble : ils ne devront pas avoir de répercussions négatives sur les mesures de protection engagées dans le cœur du Parc national de Toubkal, **les décisions pour le développement dans l'aire d'adhésion devant être prises en cohérence avec la politique menée dans le cœur**.

Communes territoriales concernées par l'aire d'adhésion du Parc national de Toubkal : Asni, Ouirgane, Imegdral, Ijoukak, Oukaïmeden, Setti Fadma, Toubkal, Ahl Tifnoute et Tidili (et dans une certaine mesure Iguidi).

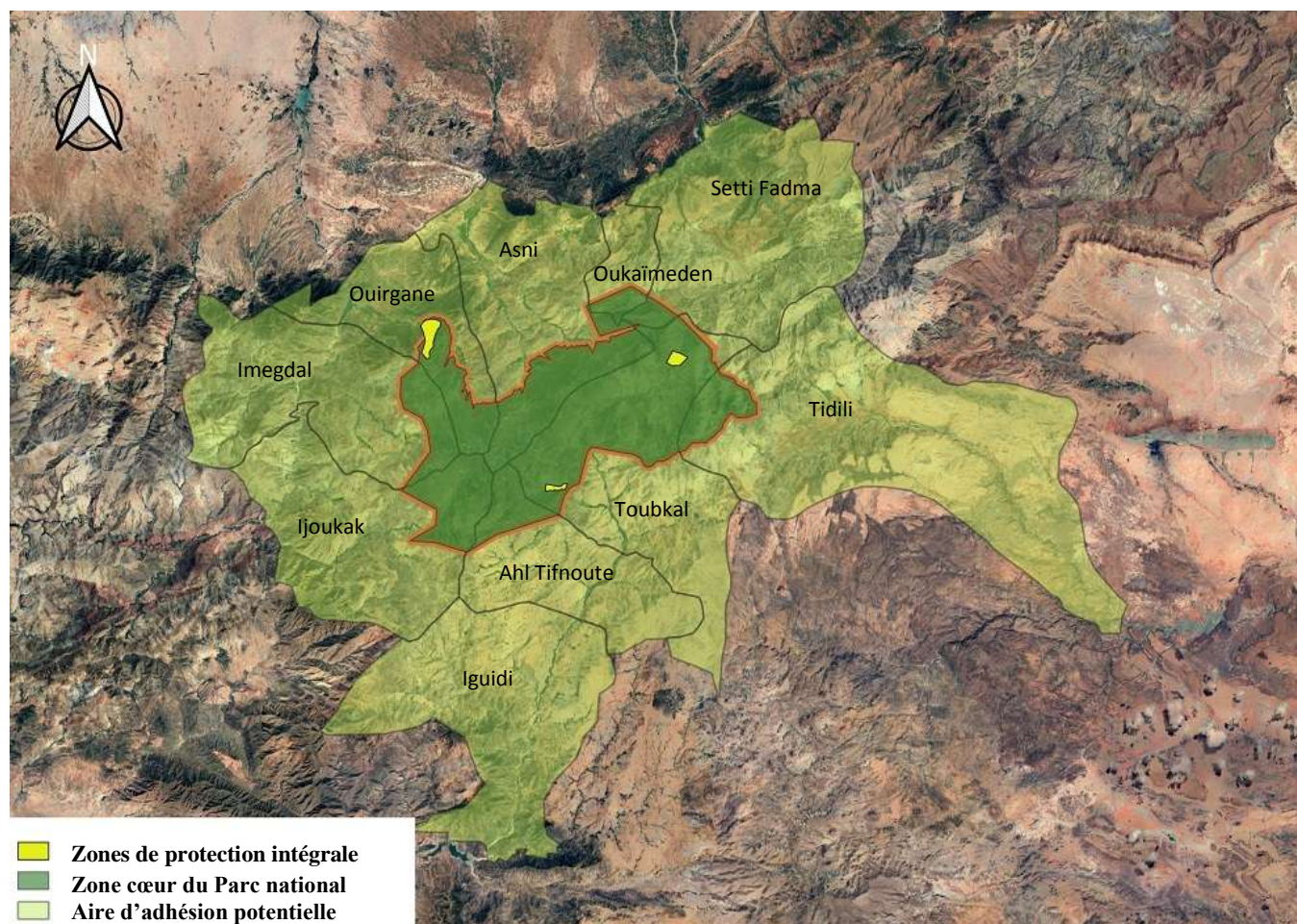


Fig. 1 : Zonage du Parc national de Toubkal

II.2 Importance du Parc national de Toubkal

II.2.1 Valeurs patrimoniales

Le Parc national de Toubkal s'individualise par ses caractéristiques particulières et originales : cette zone offre ainsi les **massifs montagneux les plus originaux de tout le Maroc**, marqués par leur puissant relief, par la diversité de leurs roches, par la beauté exceptionnelle de leurs paysages et par la biodiversité remarquable dont ils recèlent.

En effet, il abrite les **plus hauts sommets de l'Afrique du Nord**, dont le plus connu n'est autre que le Jbel Toubkal qui culmine à 4.167m d'altitude.

Par ailleurs, ce parc constitue un **important château d'eau** (de nombreuses rivières pérennes prennent naissance dans la zone du PNTb) dont la plus grande partie assure l'irrigation des terrasses dans les vallées et des cultures dans les plaines du piémont.

De plus, cette aire protégée offre une **flore unique et très diversifiée** : on peut ainsi y rencontrer des peuplements de Chêne vert et de Thuya, des écosystèmes à Genévrier rouge et thurifère (la couverture forestière représente 15% de la superficie de la zone cœur du Parc), mais également des xérophytes épineux en coussinets et de très belles pelouses humides d'altitude caractéristiques du Haut Atlas. De plus, le PNTb renferme **entre 145 et 164 taxons floristiques endémiques du Haut Atlas !**

A noter que cette diversité floristique et écosystémique a permis l'existence d'une **faune très variée** au niveau du Parc national de Toubkal, parc qui se distingue surtout par la présence de la **plus importante population de Mouflon à manchettes de l'Afrique du Nord** !

Quant à l'avifaune nicheuse, très riche, elle comprend près de 95 espèces, avec la présence d'oiseaux tout à fait remarquables **comme l'Aigle royal, le Gypaète barbu, l'Accenteur alpin ou le Bouvreuil à ailes roses**.

L'**herpétofaune** s'inscrit aussi directement dans le cadre des valeurs biologiques dont recèle le PNTb, avec un **taux d'endémisme élevé**, et certaines espèces très rares ou endémiques comme la Couleuvre de Schokar ou la Vipère de l'Atlas.

A noter également, la présence de 70 espèces de **papillons** dont **11 espèces considérées comme patrimoniales** pour le Parc, tel que le Cuivré de l'Atlas.

Un autre atout particulier du Parc national de Toubkal est l'existence d'un **patrimoine culturel unique et exceptionnel**, caractérisé par une culture berbère typique de montagne et par la présence de gravures rupestres vieilles de deux à trois mille ans !



©PNTb



©PNTb



©PNTb



©PNTb



©PNTb



©PNTb

II.2.2 Enjeux du Parc national de Toubkal

La valeur patrimoniale écologique, culturelle et sociale du Parc national de Toubkal se justifie à travers une analyse de sa responsabilité sur la conservation des enjeux écologiques qu'il abrite et sur le bénéfice que tirent la population locale, la société marocaine et même la communauté internationale de son existence : bénéfices économiques, culturels et sociaux (maintien des populations riveraines).

Ainsi les enjeux sont des « entités » (espèces sauvages, services écologiques, espèces endémiques, habitats naturels, etc.) ou des « composantes » pour lesquelles la société porte la responsabilité de la préservation.

a) Enjeux de conservation de la biodiversité

Habitats naturels et espèces à enjeu de conservation :

Composante à conserver	Description du patrimoine naturel à enjeu de conservation
Enjeux très forts	
Habitats naturels	Thuriferaies sur escarpements rocheux Chênaie verte de haute et de moyenne altitude Cours d'eau et milieux humides, notamment les mégaphorbiaies et les pozzines
Flore	<i>Cerastium cerastoides</i> (Bord des sources et pozzines sur sol acide (porphyres)) <i>Festuca deserti subsp. marocana</i> (habitats steppiques de moyennes et hautes montagnes) <i>Molinia caerulea</i> (marais et lieux humides, surtout siliceux) <i>Paronychia capitata subsp. Atlantica</i> (milieux rocheux en moyenne montagne) <i>Saxifraga maireana</i> (rochers porphyriques) <i>Juniperus thurifera</i>
Mammifères	Magot Mouflon à manchettes Barbastelle Rhinolophe euryale
Avifaune	Gypaète barbu
Papillons	Cuivré mauvin Cuivré de l'Atlas Azuré de l'Atlas <i>atlanticus</i> Mercure de l'Atlas Némusien du Grand Atlas
Enjeux forts	
Habitats naturels	Xérophytaies Milieux rocheux Steppes ligneuses Steppes arbustives Chênaie verte de haute altitude Sources Grottes
Flore	<i>Carthamus lucens</i> (steppes ligneuses à haute altitude dans le Haut et le Moyen Atlas) <i>Cirsium chrysacanthum</i> (Bord des cours d'eau et des pozzines en moyenne et haute montagne) <i>Clinopodium atlanticum</i> (rocheux en moyenne ou haute montagne dans les habitats à xérophytes épineux) <i>Crepis bookeriana</i> (rocailles en haute montagne dans les steppes ligneuse) <i>Draba oreadum</i> (fissures des rochers porphyriques et calcaires en haute montagne) <i>Erodium cossonii</i> (milieux rocheux de moyenne montagne) <i>Heracleum sphondylium subsp. embergeri</i> (le long des cours d'eau et autres pozzines en haute montagne) <i>Linaria tristis subsp. Lurida</i> (Rochers des hautes montagnes.) <i>Linaria weilleri</i> (pâturages pierreux sur sol siliceux) <i>Marrubium litardierei</i> (steppes ligneuses et matorrals pierreux en moyenne montagne et sur terrain siliceux)

	<p><i>Nardus stricta</i> (pelouses humides des moyennes et hautes montagnes siliceuses (pozzines)) <i>Ranunculus dyris</i> (rocailles humides et bord des ruisseaux des moyennes et hautes montagnes siliceuses) <i>Rhodanthemum depressum</i> (rochers porphyriques en moyenne et haute montagne) <i>Rumex atlanticus</i> (rocailles et pâturages en moyenne et haute montagne) <i>Semperivium tectorum subsp. Atlanticum</i> (Rochers des montagnes moyennes et siliceuses)</p>
Avifaune	<p>Martinet cafre Roselin à ailes roses d'Afrique Rapaces diurnes : Aigle royal, Aigle de Bonelli, Aigle botté, Faucon de Barbarie, Buse féroce, Epervier d'Europe</p>
Mammifères	<p>Loutre Rhinolophe de Blasius Minioptère du Maghreb Murin du Maghreb Oreillard du Maghreb</p>
Reptiles	<p>Lézard d'Andreanszky Seps du Haut Atlas Gécko à paupières épineuses du Haut Atlas Vipère naine de l'Atlas</p>
Poissons	<p>Truite du Lac d'Ifni Truite fario</p>
Papillons	<p>Piérade de Ségonzac <i>segonzaci</i> Piérade du raifort <i>maroccana</i> Mélitée du plantain <i>atlantis</i> Mélitée andalouse (ssp à décrire) Grand nègre de l'Atlas Fadet de l'Atlas <i>fettigii</i></p>
Odonates	<p>Cordulégastre de l'Atlas</p>
Enjeux modérés	
Flore	<p><i>Adenocarpus anagyriifolius</i> <i>Arabis conringioides</i> <i>Arabis erubescens</i> <i>Arabis josiae</i> <i>Arenaria pungens subsp. Boissieri</i> <i>Astragalus ibrahimianus</i> <i>Bellis caerulea</i> <i>Bupleurum lateriflorum</i> <i>Campanula mairei</i> <i>Cirsium dyris</i> <i>Cladanthus scariosus</i> <i>Erucastrum elatum</i> <i>Euphorbia megalatlantica</i> <i>Galium acuminatum</i> <i>Gentiana atlantica</i> <i>Geranium nanum</i> <i>Globularia liouvillei Jaband</i> <i>Jacobaea maroccana</i> <i>Lavandula pedunculata subsp. Atlantica</i> <i>Lotus maroccanus</i> <i>Luzula atlantica</i> <i>Matthiola scapifera</i> <i>Myosotis atlantica</i> <i>Narcissus rupicola subsp. Watieri</i> <i>Nepeta atlantica</i> <i>Ptilostemon dyricola</i> <i>Salvia taraxacifolia</i> <i>Sedum modestum</i> <i>Sedum surculosum</i> <i>Sideritis villosa</i> <i>Silene dyris</i></p>

	<i>Silene heterodonta</i> <i>Silene virescens</i> <i>Stipa nitens</i> <i>Thymus saturejoides</i>
Mammifères	Grand Rhinolophe Petit Rhinolophe
Poissons	Truite fario

b) Enjeux de conservation du patrimoine paysager, culturel et historique

Éléments du patrimoine paysager, culturel et historique à enjeu de conservation :

Éléments du patrimoine à conserver	Justification / Explication
Enjeux très forts	
La naturalité et la diversité des paysages	Préserver les ambiances paysagères de milieux naturels en montagne en renforçant la mosaïque de formations végétales autochtones (mélange de milieux ouverts, semi-ouverts et forestiers).
Enjeux forts	
La valorisation du patrimoine bâti et des traditions pastorales	Inciter à conserver les terrasses et les azibs, et à les restaurer avec l'emploi de techniques et matériaux traditionnels. Mettre en valeur les cultures en terrasses et les azibs comme éléments structurant le paysage et à travers une interprétation du site (point de vue sur les azibs ou les cultures en terrasses depuis les sentiers du PNTb, sentiers d'interprétation mettant en valeur ces constructions / aménagements...).
La protection et la valorisation des gravures rupestres	Valoriser la transhumance et l'apiculture traditionnelle, notamment par le développement d'un tourisme durable et la pratique de randonnée sur les sentiers des bergers.
La valorisation des mousses et marabouts	Les gravures rupestres ne font l'objet d'aucune protection et valorisation. Ces orientations sont à développer dans le cadre du PAG afin de pérenniser ce patrimoine culturel et historique.
La valorisation des savoirs traditionnels	Mettre en valeur ces éléments culturels à travers des visites guidées, des livrets ou cahiers de voyages et les séjours touristiques thématiques.
La reconnaissance des variétés agricoles autochtones	Les pratiques traditionnelles comme l'élevage, les cultures en terrasses, les agdal ont contribué au maintien des habitats naturels et des paysages du PNTb. Il s'agit donc de valoriser ces activités et savoirs traditionnels pour assurer leur maintien. Reconnaître le rôle positif des acteurs mettant en œuvre ces savoirs.
La reconnaissance des variétés agricoles autochtones	Le territoire du parc est un lieu où l'agro-biodiversité peut être mise en valeur et qui peut permettre de conserver les variétés locales de fruits, de céréales et aussi les races locales de bovins, ovins et caprins, et même de chiens de berger.
Enjeux modérés	
L'intégration paysagère des infrastructures et des équipements	Revoir les infrastructures et les équipements pour qu'ils soient intégrés au paysage du PNTb Gommage des points noirs paysagers, impliquer les associations dans l'éducation à l'environnement.

c) Enjeux d'accueil du public et pédagogique

Gagner un accueil du public et une pédagogie de plus grande qualité :

Qualité d'accueil du public et de la pédagogie	Justification / Explication
Enjeux forts	
Attractivité du site	Mettre en œuvre une gestion des habitats naturels et un entretien des équipements, de même qu'une surveillance du site qui permettent de conserver un Parc aux paysages attractifs.
Sécurité du public	Des problèmes de sécurité sont présents sur le PNTb, notamment les règles de sécurité ne sont pas respectées en ce qui concerne l'ascension du Jbel Toubkal en saison hivernale. Des éléments d'information et de communication sont à multiplier sur site et sur le site internet pour sensibiliser les gens à la dangerosité de certaines pratiques et aux interdictions en vigueur.

	<p>Il est préconisé de répertorier et d'instaurer un suivi des secteurs les plus à risques en matière d'éboulement et d'incendie afin d'assurer la sécurité des visiteurs.</p> <p>Informer les visiteurs en période de risque accru est nécessaire. La présence d'animateurs nature est un atout pour l'information des visiteurs.</p>
<p>L'attractivité des outils et des activités pédagogiques et la clarté des messages</p>	<p>Le Parc dispose déjà d'une bonne panoplie d'outils et d'infrastructure pour l'information et la sensibilisation des visiteurs. La pérennisation sur le PNTb des animateurs nature doit permettre de renforcer ce pôle pédagogique. Il faut donc rapidement lancer un nouveau recrutement d'animateur nature auprès des populations locales. Cet ancrage local des animateurs nature permettrait de faciliter l'adhésion des populations locales au PNTb.</p> <p>Des ajouts en matière d'interprétation (panneaux, topoguide, guides d'interprétation ou d'identification sentiers d'interprétation guidée...) sur les enjeux de toute nature, notamment culturels, pourraient venir compléter l'existant.</p> <p>Les documents de communication disponible en arabe, en français et dans certains cas en amazighe (au moins pour les titres). Étant donné la diversité des visiteurs, il devient maintenant nécessaire de traduire les documents en langue anglaise.</p>

d) Enjeu de gouvernance

Gagner une gouvernance partagée et efficiente :

Composante de la gouvernance à améliorer	Justification / Explication
Enjeux forts	
Dispositif de gouvernance	<p>Le dispositif actuel n'est pas satisfaisant. Il est donc à revoir pour doter le PNTb d'une visibilité plus importante et pour lui donner un poids et une légitimité sur le territoire.</p> <p>La communication auprès des instances locales, provinciales et régionales est indispensable pour une plus grande reconnaissance du PNTb. La création puis une animation régulière des comités scientifique, consultatif et de gestion sont aussi des moyens pour donner plus de visibilité au parc et lui accorder une légitimité territoriale en impliquant des experts scientifiques de renommée nationale de même que des acteurs locaux politiques et économiques.</p>
Implication des représentants des acteurs locaux	<p>Les représentants des acteurs locaux doivent prendre part au dispositif de gouvernance pour la bonne gestion du PNTb et le respect des infrastructures.</p> <p>Permet les synergies d'actions et facilite la suppression des actions antagonistes. Elle favorise les actions conjointes.</p> <p>Contribue à sensibiliser les décideurs au besoin d'internaliser les enjeux environnementaux dans leur choix. Tendre vers un projet de territoire.</p>
Communication entre services de l'État	<p>Améliorer la communication entre les services déconcentrés de l'État.</p> <p>Permettra de créer des convergences dans les actions issues des politiques publiques et du programme d'actions du PAG. Mettre en place de la coordination et une synergie sur le territoire.</p>

e) Enjeu de connaissance du patrimoine

Gagner en connaissance sur les composantes du patrimoine du PNTb et leur évolution dans le temps :

Composante à améliorer ou à développer pour gagner en connaissance	Description
Enjeux forts	
Délimitation et caractérisation des habitats naturels	<p>Affiner la caractérisation des habitats naturels de la zone cœur : localiser les grottes et les sources ayant une valeur écologique.</p> <p>Caractériser les habitats naturels de l'aire d'adhésion.</p> <p>Développer la paléogéographie comme outil pour caractériser les habitats naturels.</p>
Pérennités des milieux	<p>Poursuivre les programmes de recherche sur le maintien et la restauration de la Thuriféraie et</p>

forestiers	de la Chênaie verte face au changement climatique.
Capitalisation et transmission / valorisation de la connaissance	Organiser et structurer les bases de données pour les rendre accessibles aux acteurs du Parc, aux services de l'État et aux autres acteurs. Produire des guides d'identification des espèces du PNTb. Assoir de véritables pratiques d'écotourisme. Publier un livret des bonnes pratiques.
Enjeux modérés	
Nouvelles connaissances sur la flore et la faune	Acquérir de nouvelles connaissances sur : <ul style="list-style-type: none"> • Les bryophytes, les lichens, les champignons • les arthropodes terrestres, autres que les odonates et les papillons, • la biodiversité souterraine, • les crustacées et mollusques, • les poissons (études spécifiques par vallée pour démontrer leur spécificité).
Les effets du changement climatique	Mettre en place des programmes de recherche avec les universitaires afin de suivre les effets du changement climatique sur les habitats naturels et les espèces du PNTb.
Mutualisation des moyens pour la recherche	Les moyens financiers et techniques étant restreints au niveau du PNTb, il est nécessaire de travailler en lien étroit avec les chercheurs. Le PNTb, du moins sa zone cœur dans un premier temps, doit être perçu comme une extension des laboratoires de recherche. Les universités ont pour leur part besoin d'un soutien logistique.

II.2.3 Contribution à la satisfaction des Conventions internationales

Lors de l'élaboration du 2^{ème} Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc national de Toubkal (2018), l'analyse des conventions internationales (conventions sur la biodiversité, sur le commerce international des espèces de faune et de flore menacées d'extinction, de Bonn, de Ramsar, de Berne, etc.) et des listes rouges d'espèces (UICN Mondiale pour les oiseaux, UICN Méditerranée pour les Odonates, les poissons, les chiroptères et les mammifères, UICN Maroc pour la flore, les papillons, les amphibiens, les reptiles et les mammifères) a permis de mettre en évidence les espèces représentant un fort enjeu à l'échelle nationale, régionale (Méditerranéenne) et internationale.

On peut ainsi percevoir la **responsabilité que détient le Parc national de Toubkal dans la conservation des habitats naturels et des espèces**. Pour certains de ces enjeux écologiques, endémiques ou devenus très rares en Afrique du Nord et à l'échelle mondiale, le PNTb joue même un rôle crucial dans leur maintien et porte la préservation des dernières populations de ces espèces.

Le Parc national de Toubkal est ainsi responsable, pour partie, de la conservation à l'échelle mondiale du Cordulégastre de l'Atlas, de l'Azuré de l'Atlas, de la Piéride de Ségonzac, de la Piéride du raifort, de la Mélitée du plantain, de la Mélitée andalouse, du Fadet de l'Atlas, du Grand nègre de l'Atlas, du Cuivré mauvin, du Cuivré de l'Atlas, du Mercure de l'Atlas, du Némusien du Grand Atlas, du Léopard d'Andreanszky, du Seps du Haut Atlas, du Gécko à paupières épineuses du Haut Atlas, de la Vipère naine de l'Atlas, du Singe Magot, du Mouflon à manchettes, du Gypaète barbu, et possiblement du Caracal (dont la présence dans le PNTb est incertaine).

II.3 Contraintes et opportunités pouvant influencer la gestion du Parc national de Toubkal

II.3.1 Facteurs d'influence pour la gestion du Parc national de Toubkal

Outre les facteurs d'origine naturelle (éboulements et érosion des sols, augmentation des événements climatiques extrêmes, accroissement des risques d'incendies en lien avec la sécheresse, etc.), des facteurs engendrés par les activités humaines menacent l'intégrité des habitats naturels et les espèces du Parc national de Toubkal :

- Activité pastorale non adaptée aux milieux et aux espèces.
- Délits forestiers.
- Développement touristique non encadré.
- Développement « rural » et « urbain » (nouvelles constructions, modification des écoulements hydrauliques, accroissement des prélèvements d'eau, perte du patrimoine architectural, etc.).
- Autres activités (braconnage, commerce illicite d'espèces sauvages, manœuvres militaires, etc.).

II.3.2 Contraintes influençant la gestion du Parc national de Toubkal

a) Insuffisance de moyens humains et financiers

Actuellement, de nombreux postes restent vacants au sein de l'organigramme de la Direction du Parc national de Toubkal. Des besoins en ressources humaines sont également nécessaires pour assurer la surveillance du parc et le suivi de la biodiversité : bien que des actions de formations et de recrutement d'agents locaux aient été entreprises, elles ne compensent pas totalement le manque d'effectif humain dans le Parc.

Par ailleurs, l'ensemble du budget du PNTb est directement dépendant de la DRANEF-MS, ce qui limite la rapidité d'action et l'autonomie de la Direction du Parc par rapport au contrôle des activités sur son territoire et la gestion de son budget. L'acquisition d'une plus grande autonomie sur les prises de décisions relatives à la gestion et sur les budgets du PNTb, et l'augmentation des moyens techniques pour la gestion, la surveillance, la sensibilisation et la formation sont nécessaires pour permettre une meilleure reconnaissance de la Direction du Parc, comme acteur central du territoire.

Enfin, il est à noter que, le manque de réactivité et d'autonomie de la Direction du Parc à intervenir sur son territoire peut être perçu par les acteurs comme un manque de légitimité et de confiance. Ainsi, l'absence de comités scientifique, consultatif et de gestion ainsi que d'animations régulières, couplée à une implication restreinte des représentants des acteurs locaux et de la population locale dans le dispositif de gouvernance, réduit fortement la communication auprès des instances locales, provinciales et régionales, qui est pourtant indispensable pour une plus grande reconnaissance du Parc national de Toubkal.

b) Posture des acteurs du territoire, contexte socio-économique et situation administrative

Les communautés locales et les usagers économiques du Parc national de Toubkal ne sont pas tous informés de l'existence et des missions de cette aire protégée. Certaines personnes n'ont donc pas connaissance des règles et des obligations à respecter au sein du parc. Sans information sur le Parc, ces personnes ne peuvent pas prendre part à ses activités et s'impliquer dans une démarche, un projet ou un programme porté par le PNTb. Aujourd'hui, le dynamisme et la gestion du PNTb souffrent de ce manque d'implication des acteurs locaux.

D'autres personnes possèdent des informations partielles sur le Parc national de Toubkal et ses missions : elles peuvent être indifférentes à sa présence ou avoir une perception négative du Parc en considérant ce périmètre comme une contrainte à leurs pratiques et usages du territoire. Elles ne perçoivent pas l'opportunité que peut représenter un Parc National à l'échelle du développement local.

Par ailleurs, le contexte socio-économique local peut aussi représenter un frein au rayonnement et fonctionnement du Parc national de Toubkal : le territoire dans lequel s'inscrit cette aire protégée reste aujourd'hui soumis à l'exode rural, et l'enclavement du territoire, certes propice à l'atteinte des objectifs de conservation du Parc, mais qui est beaucoup moins propice à la production agricole. En effet, l'éloignement des marchés de gros couplé à l'insuffisance de plateformes de commercialisation par rapport à l'importance géographique de la zone de production et à l'insuffisance d'infrastructures de stockage appropriées (installations frigorifiques et autres) gênent le développement agricole.

Afin de mettre fin à l'exode et permettre un développement agricole compatible avec les missions et enjeux du PNTb, un accompagnement des producteurs par les services de l'Etat serait un atout majeur : le Parc national de Toubkal doit ainsi être impliqué dans cette démarche pour la bonne compatibilité entre les modes de production et la conservation des enjeux écologiques et culturels du territoire.

Enfin, la situation administrative dans laquelle se trouve le Parc national de Toubkal multiplie le nombre de responsables et intervenants sur son territoire. Le PNTb touche en effet le territoire de 3 régions, de 3 provinces et de 9 communes territoriales. Les fonctionnaires et élus régionaux, provinciaux et communaux mènent donc aussi des actions/programmes sur le territoire du Parc : étant donné la multiplicité des services territoriaux, la Direction du Parc national de Toubkal, qui dépend de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Marrakech-Safi, peut ne pas être informée des projets mis en œuvre sur le territoire du Parc. Elle ne peut alors remplir ses objectifs de conservation de la biodiversité et d'appui au développement durable sur ce territoire.

Comme mentionné précédemment, la Direction du PNTb doit donc être présente et active sur le territoire pour une plus grande reconnaissance de ses compétences.

II.3.3 Opportunités pouvant influencer la gestion du Parc national de Toubkal

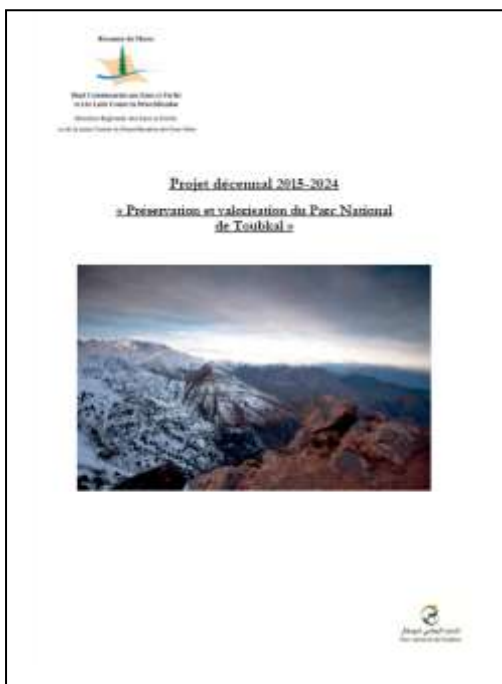
A noter que ce qui peut paraître comme une opportunité pour le développement du territoire pour certains, représente une menace pour d'autres s'il n'y a pas de contrôle appliqué ou de limite imposée, comme par exemple la présence d'une grande agglomération à proximité du Parc national de Toubkal.

Voici les situations et éléments sources d'opportunité pour la réussite des missions du PNTb et de son Plan d'Aménagement et de Gestion :

- Sa localisation : dans un lieu emblématique à l'échelle internationale, le Haut Atlas, et à proximité d'une ville touristique importante, Marrakech.
- Ses valeurs patrimoniales : des enjeux patrimoniaux diversifiés (variabilité géologique, paysages diversifiés en fonction des altitudes et des expositions, richesse écologique, patrimoine archéologique et culturel).
- Une dynamique locale : une Direction de Parc structurée, la présence d'associations locales, régionales et nationales dynamiques et disposées à travailler en partenariat avec la Direction du PNTb, d'élus locaux dynamiques et motivés, d'activités compatibles avec les missions d'un Parc national.
- L'existence d'infrastructures et d'équipements : un écomusée, un centre d'initiation à l'environnement, des sentiers pédestres entretenus et aménagés, des azibs, etc.

III. BILAN DES REALISATIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2022

Dans l'attente d'un Contrat d'Objectifs et de Performance quinquennal signé entre l'Agence Nationale des Eaux et Forêts et la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Marrakech-Safi/Direction du Parc National de Toubkal (DRANEF-MS/DPNT), l'évaluation de l'exécution du programme de l'exercice budgétaire 2022 de la DRANEF-MS/DPNT se base ici sur une proposition d'objectifs opérationnels par domaine d'activités, adaptés du **projet décennal 2015-2024 « Préservation et Valorisation du Parc National de Toubkal »** et du **Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc National de Toubkal (2018)**.



III.1 Stratégie et Objectifs de protection immédiats et à terme

Les orientations stratégiques (ou visions stratégiques) orientent les objectifs et le programme d'actions du Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc national de Toubkal.

Elles ont été définies sur la base d'un diagnostic et des contributions/échanges avec les acteurs locaux, les partenaires de gestion du Parc national de Toubkal et l'équipe du Parc, à partir des enjeux de conservation et de gestion, des menaces et faiblesses, des opportunités et missions du PNTb, et ce, pour l'ensemble du territoire de cette aire protégée (zone cœur du parc et communes territoriales limitrophes au parc).

Elles sont ainsi en adéquation avec les missions du Parc et les objectifs des Parcs nationaux à l'échelle internationale.

❖ Orientation stratégique 1 :

Que le Parc national de Toubkal se consacre pleinement à sa première mission qui est la conservation de la biodiversité du Haut Atlas avec un appui fort de la communauté scientifique (institutionnel et associatif).

❖ Orientation stratégique 2 :

Faire du Parc national de Toubkal un véritable « Parc national » reconnu à l'échelle locale, nationale et internationale.

❖ Orientation stratégique 3 :

Faire du Parc National de Toubkal un modèle de développement durable exemplaire dans son volet social et démocratique.

III.2 Objectifs opérationnels par domaine d'activités

Le Contrat d'Objectifs et de Performance proposé pour le Parc national de Toubkal se décline en 19 objectifs opérationnels organisés en 6 domaines d'activités.

Conformément à la circulaire relative à la nouvelle démarche de contractualisation Contrat d'Objectifs et de Performance du Département des Eaux et Forêts, cette version initiale du CoP de la Direction du Parc national de Toubkal aurait dû être communiquée pour validation aux Directions Centrales concernées et ce avant la fin du mois de décembre 2020. Des réunions de restitution et de recadrage auraient ensuite dû être tenues pour affiner le Contrat avant la fin du mois de février (version actualisée du CoP). Et enfin, la validation du CoP aurait dû intervenir dans le cadre du comité de pilotage permanent, présidé par M. le Secrétaire Général, dont le rôle est de s'atteler le cas échéant aux arbitrages nécessaires à la concrétisation des objectifs assignés au vu des priorités fixées et des ressources à mobiliser. Ainsi, ce processus de dialogue de gestion aurait dû déboucher sur la signature du CoP avant la fin du mois de mars 2021, ce qui, compte-tenu de la conjoncture actuelle (période de transition pour l'opérationnalisation de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts), n'a malheureusement pas pu se faire.

Cf. page suivante : CoP 2021-2025 proposé par la Direction du Parc national de Toubkal.

NB : Les valeurs cibles des indicateurs n'ont pas été partagées car elles nécessitent, au préalable, d'être discutées et validées par les Directions Centrales concernées.

Contrat d'Objectifs et de Performance 2021-2025
proposé par la Direction du Parc national de Toubkal

Domaine d'activités	Objectifs opérationnels	Indicateurs de performance
Domaine 1 : Développer et partager les connaissances du patrimoine naturel, culturel et paysager	1.1 - Acquisition de connaissances.	Nombre d'espèces (disposant d'un Plan d'Actions de Conservation) suivies. Nombre d'inventaires naturalistes ciblés mis en place.
	1.2 - Contribution à des programmes de recherche.	Nombre de partenariats actifs (permis scientifiques, autorisations de recherche, conventions) signés.
	1.3 - Administration et diffusion des connaissances.	Nombre de données (de la base de données et de la banque documentaire) partagées.
Domaine 2 : Protéger, gérer et restaurer le patrimoine naturel, culturel et paysager	2.1 - Surveillance et contrôle du cœur de parc.	Taux d'infractions constatées ayant fait l'objet de procès-verbaux de délits.
		Taux de la mise en exécution des jugements définitifs.
	2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels.	Taux de réalisation des programmes de conservation et de réhabilitation des espèces prioritaires (Mouflon à manchettes, rapaces nécrophages et semi-nécrophages et Singe Magot).
		Taux de réalisation des programmes de conservation de la Loutre et de la Truite fario.
		Taux de la superficie d'habitats naturels protégée/reconstituée.
2.3 - Préservation du patrimoine culturel et paysager du PNTb.	Nombre d'actions relatives à la restauration du patrimoine bâti auxquelles le PNTb participe.	

<p style="text-align: center;">Domaine 3 : Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable</p>	<p>3.1 - Promotion d'un modèle agro-pastoral durable.</p>	<p>Nombre de journées de sensibilisation et/ou d'ateliers animés.</p>
		<p>Nombre d'agriculteurs touchés.</p>
		<p>Part des agriculteurs sensibilisés qui adoptent des pratiques de gestion durable augmente entre 2021-2025.</p>
		<p>Accords de cogestion des ressources sylvo-pastorales signés entre la DPNT et les ayant-droits.</p>
		<p>Nombre de filières de valorisation des ressources naturelles développées.</p>
	<p>3.2 - Amélioration de la qualité de vie des communautés locales.</p>	<p>Nombre de CT accompagnés dans la gestion des déchets solides et liquides (animation d'ateliers).</p>
		<p>Nombre de CT accompagnés dans la transition énergétique (assistance technique).</p>
	<p>3.3 - Accompagnement des acteurs dans le développement du tourisme durable.</p>	<p>Nombre de marquages « Maroc Naturel » relatifs aux services touristiques.</p>
	<p>3.4 - Accompagnement des acteurs dans la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel et des savoir-faire artisanaux.</p>	<p>Nombre d'actions entreprises dans la valorisation de patrimoine culturel et des savoir-faire artisanaux.</p>

<p align="center">Domaine 4 : Faire connaître le patrimoine naturel, culturel et paysager, et accueillir les visiteurs</p>	<p>4.1 - Sensibilisation aux enjeux de préservation des patrimoines du territoire.</p>	<p>Nombre de scolaires ayant bénéficié du programme d'Education environnementale du PNTb.</p>
		<p>Nombre d'usagers ayant bénéficié du programme d'Education environnementale du PNTb.</p>
		<p>Nombre de visiteurs enregistrés au niveau de l'écomusée et du CIE.</p>
	<p>4.2 - Communication sur le Parc national de Toubkal.</p>	<p>Nombre de visiteurs du site web et de l'application mobile du PNTb.</p>
		<p>Nombre de personnes touchées par les publications sur les réseaux sociaux.</p>
	<p>4.3 - Aménagement du PNTb pour l'accueil du public.</p>	<p>Nombre de sites du PNTb aménagés/entretenus à des fins touristiques/éducatives.</p>
<p>Kilométrage de sentiers pédestres et muletiers aménagés et entretenus.</p>		
<p>Nombre de randonneurs enregistrés au niveau des bivouacs/refuges du PNTb.</p>		
<p align="center">Domaine 5 : Contribuer aux politiques de développement durable et de la biodiversité</p>	<p>5.1 - Animation et évaluation de la Charte du PNTb.</p>	<p>*</p>
	<p>5.2 - Contribution aux politiques nationales et internationales.</p>	<p>*</p>
	<p>5.3 - Actions au service de la coopération inter-parcs.</p>	<p>*</p>
<p align="center">Domaine 6 : Assurer la gestion administrative et</p>	<p>6.1 - Gestion administrative.</p>	<p>Nombre de postes pourvus selon l'organigramme de la Direction du PNTb.</p>

financière de la Direction du Parc national de Toubkal	6.2 - Gestion financière.	Taux d'engagement à la fin de l'exercice budgétaire.
		Taux d'émission à la fin de l'exercice budgétaire.
	6.3 - Gestion des infrastructures et des équipements du PNTb.	Nombre de logements/bâtiments administratifs/maisons forestières construits/réhabilités/entretenus.
		Nombre de véhicules de service en bon état attribués.

* Indicateurs à identifier avec la Direction des Parcs Nationaux et de la Protection de la Nature de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts.

III.3 Programme physique et financier prévu dans le cadre de l'exercice 2022

Suite à de nouvelles restrictions budgétaires, le Contrat programme 2022 de la DRANEF-MS/DPNT a été dans l'obligation d'être réajusté, certains crédits n'ayant pu être accordés :

Actions	Unité	Contrat programme 2022 proposé par la DRANEF-MS/DPNT Avant négociation		Contrat programme 2022 signé par l'ANEF Après négociation	
		Physique	Financier (Dh)	Physique	Financier (Dh)
Achat d'aliment pour gibier	T	19,45	130.000,00	19	130.000,00
<i>Achat de semences</i>	<i>T</i>	<i>2</i>	<i>40.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
<i>Achat de matériel informatique</i>	<i>Bloc</i>	<i>1</i>	<i>20.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
Achat de matériel technique	Bloc	5	195.000,00	5	195.000,00
<i>Achat de mobilier de bureau</i>	<i>Bloc</i>	<i>1</i>	<i>10.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
Achat de panneaux de signalisation	U	30	200.000,00	30	200.000,00
Aménagement de sentier pédestre	Km	14	300.000,00	14	300.000,00
Conception et Edition de Brochures, Dépliants, Posters et Affiches	Bloc	1	50.000,00	1	50.000,00
Elaboration de supports de communication	Bloc	1	50.000,00	1	50.000,00
Etudes et contrôles	Bloc	3	40.000,00	2	30.000,00
<i>Frais d'acquisition et de développement de programmes informatiques</i>	<i>Bloc</i>	<i>2</i>	<i>140.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
<i>Frais de formation</i>	<i>Bloc</i>	<i>2</i>	<i>60.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
<i>Frais d'hébergement et restauration</i>	<i>Bloc</i>	<i>4</i>	<i>130.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
<i>Frais de maintenance de progiciels informatiques</i>	<i>Bloc</i>	<i>1</i>	<i>20.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	G	27	1.306.800,00	27	1.306.800,00
<i>Frais de transport des animaux</i>	<i>Bloc</i>	<i>1</i>	<i>100.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
Frais d'édition de plans, de carte et d'affiches	Bloc	1	20.000,00	1	20.000,00
<i>Frais d'organisation de conférences et séminaires</i>	<i>Bloc</i>	<i>4</i>	<i>90.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
<i>Honoraires d'architecte</i>	<i>Bloc</i>	<i>1</i>	<i>30.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
Installation et entretien de clôture	ML	3000	210.000,00	3000	210.000,00
<i>Main d'œuvre</i>	<i>Bloc</i>	<i>1</i>	<i>60.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>

Réalisation d'outils d'information et d'outils pédagogiques	Bloc	1	100.000,00	1	50.000,00
Réhabilitation de maisons forestières	U	2	500.000,00	2	300.000,00
<i>Travaux d'aménagement agro-sylvo-pastoraux et d'infrastructures antiérosives</i>	<i>Plant</i>	<i>5000</i>	<i>150.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Bloc	4	550.000,00	5	550.000,00
<i>Travaux de clôture</i>	<i>ML</i>	<i>1415</i>	<i>750.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
<i>Travaux d'implantation de bornes</i>	<i>U</i>	<i>43</i>	<i>200.000,00</i>	<i>0</i>	<i>0,00</i>
TOTAL (DH)			5.631.800,00		3.391.800,00

Actions en Italique

Actions non retenues.


Actions	Unité	Contrat programme 2022 proposé par la DRANEF-MS/DPNT Avant négociation		Contrat programme 2022 signé par l'ANEF Après négociation	
		Physique	Financier (Dh)	Physique	Financier (Dh)
Actions prises en charge par la Direction Provinciale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Marrakech					
Travaux de régénération à l'entreprise	Ha	20	320.000,00	20	250.000,00
TOTAL (DH)			320.000,00		250.000,00

III.4 Activités réalisées au titre de l'année 2022

III.4.1 Activités ayant pu être engagées dans le cadre de l'exercice 2022

La période de transition pour l'opérationnalisation de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts tardant malheureusement à prendre fin, une grande partie du budget pourtant accordé par l'ANEF lors de la signature du Contrat programme 2022 n'a finalement pu être allouée à la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Marrakech-Safi/Direction du Parc National de Toubkal, conduisant cette dernière à ne pas pouvoir engager les marchés et bons de commande prévus dans le cadre de l'exécution du CP 2022.

Actions	Unité	Contrat programme 2022 signé par l'ANEF Après négociation		Budget alloué au 31/12/2022 (Dh)	Quantités physiques engagées au 31/12/2022
		Physique	Financier (Dh)		
Achat d'aliment pour gibier	T	19	130.000,00	176.699,50 *	72 *
Achat de matériel technique	Bloc	5	195.000,00	0,00	0
Achat de panneaux de signalisation	U	30	200.000,00	109.019,40	13
Aménagement de sentier pédestre	Km	14	300.000,00	133.392,00	6
Conception et Edition de Brochures, Dépliants, Posters et Affiches	Bloc	1	50.000,00	43.279,17	1
Elaboration de supports de communication	Bloc	1	50.000,00	48.120,00	1
Etudes et contrôles	Bloc	2	30.000,00	0,00	0
Frais de maintenance de progiciels informatiques	Bloc	0	0,00	20.000,00	1
Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	G	27	1.306.800,00	1.153.414,67	27
Frais d'édition de plans, de carte et d'affiches	Bloc	1	20.000,00	0,00	0
Installation et entretien de clôture	ML	3000	210.000,00	0,00	0
Réalisation d'outils d'information et d'outils pédagogiques	Bloc	1	50.000,00	0,00	0
Réhabilitation de maisons forestières	U	2	300.000,00	0,00	0
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Bloc	5	550.000,00	0,00	0
TOTAL (DH)			3.391.800,00	1.507.225,24	

 Actions non engagées faute de délégation de crédits.

* Réajustement du CP 2022 : réorientation des priorités sur le renforcement des actions au niveau de l'enclos d'Amassine (conformément au Plan d'actions pour l'amélioration de la gestion de l'enclos d'Amassine, Juin 2022).

III.4.2 Détail des activités réalisées au titre de l'année 2022

Domaine 1 : Développer et partager les connaissances des patrimoines naturel, culturel et paysager.

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2022	Source de financement
1.1 - Acquisition de connaissances	-	Alimentation de la base de données géo référencées des observations de la faune sauvage (Mouflon à manchettes, Gypaète barbu et Aigle royal) collectées via l'application mobile CyberTracker par les éco-gardes.	Application mobile CyberTracker (téléchargeable gratuitement sur internet) développée pour les besoins du PNTb par le Chargé de l'écotourisme.
	-	Etablissement de fiches de suivi mensuel du cheptel de l'enclos d'Amassine, transmises au SPCDRN.	Fiches conçues par la DPNNP.
1.2 - Contribution à des programmes de recherche	-	Accueil en stage et encadrement, du 1 ^{er} mars au 30 juin 2022, d'une étudiante en Master « Géologie/Exploration et Valorisation des Géoressources » (Faculté des Sciences et Techniques de Marrakech) pour la réalisation d'un mémoire de fin d'études sur le thème « Estimation de l'érosion hydrique et prédiction du risque de glissement de terrain dans la zone centrale du Parc National de Toubkal ».	Partenariat DRANEF/DPNT- Université Cadi Ayyad
	-	Réalisation d'un mémoire de stage de Master première année (année universitaire 2021-2022) par une étudiante en Master BEE – Parcours Dynamique et Conservation de la Biodiversité (Université de Bourgogne, France) sur le thème « Etude démographique comparative du Magot Macaca sylvanus (Primates : Cercopithecidae) dans le Haut-Ourika, Maroc ».	Muséum d'Histoire Naturelle de Marrakech/Université Cadi Ayyad
1.3 - Administration et diffusion des connaissances	-	Alimentation de la banque de données documentaires .	Contribution des membres du comité scientifique du Parc national de Toubkal
	-	Organisation du colloque scientifique PNMed2022 sur le thème « Les Parcs nationaux méditerranéens de montagne : enjeux de conservation et	Partenariat ANEF/Université Cadi Ayyad

		perspectives de développement » du 08 au 10 décembre 2022 et rédaction des actes du colloque.	
--	--	---	--

Date	Observateur	Lieu	Spécies	Sexe	Age	Statut	Autres
18/09/2022 11:00:00	Abdelhakim Elhadj	Agadez	Agave	♂	?	?	
18/09/2022 11:00:00	Abdelhakim Elhadj	Agadez	Agave	♀	?	?	
18/09/2022 11:00:00	Abdelhakim Elhadj	Agadez	Agave	♂	?	?	

Base de données d'observations de la faune sauvage
(alimentée via l'application mobile CyberTracker).

Université de Bourgogne - Master IEE - Parcours Dynamique et Conservation de la Biodiversité
 Mémoire de stage de Master première année, année universitaire 2022-2023
 ÉTUDE DÉMOGRAPHIQUE COMPARATIVE DU MAGOT *Mérisia cytherea*
 (Primate: Cercopithecoidea)
 DANS LE HAUT-GUERRA MAROC

par : Lou COCCUZZI

Réalisé sous la direction de Mohamed ZNARI, Enseignant Chercheur au Muséum d'histoire Naturelle de Marrakech, rattaché à l'Université Cadi Ayyad
ENCG Boulevard Alhal El faou – 40000 Marrakech – Maroc.

Mémoire de stage de Master 1^{ère} année
(contribution à la recherche sur le Singe magot).

A L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DU
 80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DU PARC
 NATIONAL DE TÔUBKAL

COLLOQUE INTERNATIONAL PNMed 2022

LES PARCS NATIONAUX MÉDITERRANÉENS DE MONTAGNE
ENJEUX DE CONSERVATION ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

MARRAKECH
8-10 DÉCEMBRE 2022

Actes du colloque
 FSSM – Amphi X

Actes du colloque international
PNMed2022.

Domaine 2 : Protéger, gérer et restaurer le patrimoine naturel, culturel et paysager.

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2022	Source de financement
2.1 - Surveillance et contrôle du cœur de parc.	Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	<p>Poursuite des opérations de patrouilles par les 22 éco-gardes locaux recrutés dans le cadre du marché n°07/2021/DREFLCD/HA, jusqu'au 21/10/2021, date de réception définitive.</p>	DEF/Contrat programme 2021.
		<p>Constat par un écocarde de la Zone de Setti Fadma d'un délit de port d'arme dans la zone cœur du Parc national de Toubkal. Suite à une enquête menée par le Chef de Zone de Setti Fadma et les Chefs de Secteur d'Asgaour et d'Ifghane, un rapport a été établi le 10/04/2022 puis transmis au Chef de CCDRF de Tahanaoute pour classement de l'affaire, aucun délit n'ayant pu être prouvé.</p>	-
		<p>Recrutement de vingt-deux (22) éco-gardes pour la surveillance dans le Parc national de Toubkal (marché n°01/2022/DREFLCD/HA). Organisation d'opérations de patrouilles selon des itinéraires établis par les Chefs de Zones du PNTb (ordre de service notifié le 18/10/2022 pour commencer la prestation le 22/10/2022).</p>	ANEF/Contrat programme 2022.
	-	Alimentation de la base de données géo référencées des infractions constatées par les éco-gardes et collectées via l'application mobile CyberTracker .	Application mobile CyberTracker (téléchargeable gratuitement sur internet) développée pour les besoins du PNTb par le Chargé de l'écotourisme.
2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels. <i>(2.2A Conservation et réhabilitation du Mouflon à manchettes)</i> <i>Populations sauvages</i>	-	Participation aux travaux de la formation sur la gestion des ongulés sauvages au profit des gestionnaires et des coordonnateurs des plans d'opérations régionaux des ongulés sauvages (Agadir, 12-14/10/2022). Cette formation a été aussi l'occasion de préparer la révision et l'actualisation de la stratégie nationale de conservation des ongulés sauvages .	Programme d'appui à la Stratégie Forêts du Maroc 2020-2030 « Ghabati, Hayati ».

<p>2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels.</p> <p><i>(2.2A Conservation et réhabilitation du Mouflon à manchettes)</i></p> <p><i>Population semi-captive</i></p>	-	Elaboration d'un Plan d'actions pour l'amélioration de la gestion de l'enclos d'Amassine , suite à des cas de mortalité de Mouflons à manchettes survenus à partir du 20/05/2022.	Plan rédigé par la Directrice du PNTb en collaboration avec le Chargé du Suivi scientifique.
	Achat d'aliments pour gibier	Achat pour l'enclos d'Amassine de 12T de bottes de foin de luzerne sèche et de 5T de graines d'orge sèches (BC n°04/2022/DREFLCD/HA) réceptionnés définitivement le 02/06/2022 , puis de 8,5T de bottes de foin de luzerne sèche, de 11,5T de graines d'orge sèches et de 35.000L d'eau (BC n°23/2022/DREFLCD/HA) réceptionnés définitivement le 25/10/2022 .	ANEF/Contrat programme 2022.
	Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	Poursuite de la surveillance et le gardiennage 7j/7j et 24h/24h de l'enclos d'Amassine par le recrutement de 3 gardiens locaux dans le cadre du marché n°08/2021/DREFLCD/HA, jusqu'au 21/10/2022 , date de réception définitive.	DEF/Contrat programme 2021.
	Travaux de régénération par plantation (Plantations nouvelles)	Recrutement de 3 gardiens locaux pour la surveillance et le gardiennage 7j/7j et 24h/24h de l'enclos d'Amassine (marché n°01/2022/DREFLCD/HA) : ordre de service notifié le 18/10/2022 pour commencer la prestation le 22/10/2022 .	ANEF/Contrat programme 2022.
		Travaux de réhabilitation de l'écosystème au niveau de l'enclos d'Amassine par la plantation du thuya sur 31 ha (marché n°28/2021/DPEFLCD-Ma) : les travaux de rebouchage ont été réceptionnés le 20/01/2022 (RPP n°2) et ceux de transport de plants (6200 plants) le 11/05/2022 (RPP n°3). Une opération de contrôle du 1^{er} arrosage et de la qualité de la plantation a ensuite été organisée le 07/06/2022 par une commission de la Direction du PNTb, en vue de procéder à un comptage systématique des plants mis en terre : il a été finalement constaté que seuls 1759 plants sur les 6200 transportés ont	DEF/Contrat programme 2021 de la DPEFLCD de Marrakech.

		été réellement mis en terre. Suite au rapport circonstancié établi par la DPNT et transmis à la DPEFLCD de Marrakech, une décision de résiliation du marché n°28/2021/DPEFLCD-Ma a donc été notifiée en date du 07/10/2022.	
	Travaux d'aménagement agro-sylvo-pastoraux et d'installation d'infrastructures anti-érosives	Travaux de conservation du sol au niveau de l'enclos d'Amassine via des travaux de correction mécanique par la construction de seuils en gabion sur 400 m³ : marché n°10/2021/DREFLCD/HA résilié en date du 22/02/2022, suite à la demande de l'entrepreneur du 14/02/2022.	DEF/Contrat programme 2021.
	Travaux d'aménagement à l'entreprise	Travaux d'aménagement de l' enclos d'Amassine par l' installation d'un dispositif amovible pour la capture de Mouflons à manchettes (marché n°12/2021/DREFLCD/HA) réceptionnés définitivement le 22/12/2022.	DEF/Contrat programme 2021.
2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels. <i>(2.2B Conservation et réhabilitation des rapaces nécrophages et semi-nécrophages)</i>	Achat d'aliments pour gibier	Alimentation des charniers établis en zone cœur du Parc national de Toubkal pour le Gypaète barbu : dépôt par les écogardes de 11Kg d'os (charnier du refuge du Toubkal) et de 10,5Kg d'os (charnier d'Akioud) le 30/10/2022 (BC n°09/2021/DREFLCD/HA).	DEF/Contrat programme 2021.
2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels. <i>(2.2C Conservation et réhabilitation du Singe Magot)</i>	Travaux de régénération plantation (Plantations nouvelles) de par	Travaux de régénération par plantation de Chênes verts dans le périmètre de Setti Fadma 1 sur une superficie de 20 ha (marché n°26/2021/DPEFLCD-Ma) : réception provisoire partielle n°3 des travaux de transport de plants le 17/03/2022 (3200 plants), réception provisoire partielle n°4 et dernière des travaux de plantation et 1^{er} arrosage le 30/12/2022 au cours de laquelle seuls 255 plants vivants sur 3200 ont été comptabilisés, d'où la résiliation du marché.	DEF/Contrat programme 2021 de la DPEFLCD de Marrakech.

		<p>Travaux de régénération par plantation de Chênes verts dans le périmètre de Setti Fadma 3 sur une superficie de 20 ha (marché n°27/2021/DPEFLCD-Ma) : notification à l'entrepreneur de l'OS de commencement des travaux de plantation y compris le 1^{er} arrosage le 22/04/2022, mais travaux non achevés. Suite à la demande de désistement établie par l'entrepreneur, le marché a donc été réceptionné définitivement en date du 13/06/2022 puis résilié.</p>	DEF/Contrat programme 2021 de la DPEFLCD de Marrakech.
	Travaux de regarnis et d'entretien de plantations anciennes	<p>Travaux de plantation de Chênes verts dans le périmètre de Setti Fadma 2 sur une superficie de 20 ha (marché n°29/2021/DPEFLCD-Ma) : réception provisoire partielle n°3 des travaux de transport des plants le 17/03/2022 (3200 plants), réception provisoire partielle n°4 et dernière des travaux de plantation et 1^{er} arrosage le 30/12/2022 au cours de laquelle seuls 173 plants vivants sur 3200 ont été comptabilisés, d'où la résiliation du marché.</p>	DEF/Contrat programme 2021 de la DPEFLCD de Marrakech.
2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels. <i>(2.2D Préservation de la flore et des habitats naturels)</i>	-	<p>Sortie préparatoire à l'organisation des ateliers de concertation et d'information/sensibilisation des usagers sur les futures mises en défens et actions de reconstitution des thuriféraires et chênaies vertes de la zone cœur du parc : identification du douar Tizi Oussem et de son territoire (vallée de l'Azzaden) comme prioritaires, à savoir un territoire qui englobe à la fois des chênaies vertes et des thuriféraires à conserver et à reconstituer. Malheureusement, la DRANEF-MS/DPNT n'a bénéficié d'aucune délégation de crédits dans le cadre du CP 2022 pour organiser ces ateliers de concertation.</p>	Travail collaboratif entre la Chargée de l'organisation des populations usagères et des projets de développement et le Chargé du Suivi scientifique à la Direction du PNTb.
2.2 - Conservation, gestion et restauration des espèces faunistiques et floristiques menacées et des habitats naturels. <i>(2.2E Préservation des zones humides et de leur biodiversité)</i>	-	<p>Sortie préparatoire à l'organisation des ateliers de concertation et d'information/sensibilisation des usagers sur les futures actions de lutte contre l'érosion des sols et de restauration de la flore menacée des zones humides et des zones de parcours associées, de la zone cœur du parc : identification du</p>	Travail collaboratif entre la Chargée de l'organisation des populations usagères et des projets de développement et le Chargé du Suivi scientifique à la Direction du PNTb.

		<p>douar Tizi Oussem, de son azib Tamsoult et de son territoire de parcours (vallée de l'Azzaden) comme prioritaires. Malheureusement, la DRANEF-MS/DPNT n'a bénéficié d'aucune délégation de crédits dans le cadre du CP 2022 pour organiser ces ateliers de concertation.</p>	
--	--	---	--

Formation sur la gestion des ongulés sauvages et préparation de la révision et de l'actualisation de la stratégie nationale de conservation des ongulés sauvages, Agadir, 12-14 Octobre 2022 :



ANEF
 الوكالة الوطنية للمياه والغابات
 FUSBOUT+ FALCION (UJEL) A AZZADEN
 NATIONALE DES ESPACES FORESTIERS

Atelier de formation sur la gestion en semi-captivité d'ongulés sauvages

Agadir, du 12 au 14 Octobre 2022

AFD **EXPERTISE FRANCE** **ANEF**

Etablissement de vision et objectifs stratégiques pour les Ongulés sauvages dans la nature et en semi-captivité

Rappels sur les Lignes Directrices

Fabrice Cuzin et Zouhair Amhaouch

12-13-14 Octobre 2022



Elaboration d'un Plan d'actions pour l'amélioration de la gestion de l'enclos d'Amassine.

+

Mise en œuvre de ce plan, notamment en matière de gestion du stock d'aliment : alimentation en eau du réservoir de l'enclos d'Amassine...



...et réajustement de la quantité de foin de luzerne et de graines d'orge à livrer au niveau de l'enclos d'Amassine.





Travaux de réhabilitation de l'écosystème au niveau de l'enclos d'Amassine (travaux de plantation et 1^{er} arrosage).



Dispositif amovible pour la capture de Mouflons à manchettes au niveau de l'enclos d'Amassine (1^{er} test d'utilisation).



©PNTb



©PNTb



©PNTb

Alimentation des charniers de Toubkal et d'Akioud par les éco-gardes du Parc national de Toubakl (dépôt d'os et de pattes d'ovins et de caprins).



©PNTb



©PNTb



©PNTb

Travaux de régénération et de regarni par plantation de Chênes verts au niveau du périmètre de Setti Fadma.

Domaine 3 : Accompagner les acteurs du territoire dans une logique de développement durable.

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2022	Source de financement
3.1 - Promotion d'un modèle agro-pastoral durable.	-	<p>Sortie préparatoire à l'organisation des ateliers de diagnostic des habitats et des pratiques agro-sylvo-pastorales dans la zone cœur de parc afin d'identifier un territoire qui englobe à la fois des chênaies vertes, des thuriféraires et des zones de parcours à conserver et à reconstituer : le douar Tizi Oussem et son azib Tamsoult (vallée de l'Azzaden ont été identifiés comme prioritaires. Malheureusement, la DRANEF-MS/DPNT n'a bénéficié d'aucune délégation de crédits dans le cadre du CP 2022 pour organiser ces ateliers de diagnostic.</p>	<p>Travail collaboratif entre la Chargée de l'organisation des populations usagères et des projets de développement et le Chargé du Suivi scientifique à la Direction du PNTb.</p>
	-	<p>Projet « Améliorer les pratiques et l'organisation de l'activité pastorale dans le Parc national de Toubkal pour une gestion durable et pérenne des ressources patrimoniales et des paysages traditionnels » :</p> <p>Projet pour l'intégration de la conservation des plantes et la gestion de l'activité pastorale du Parc national de Toubkal.</p> <p>1^{er} atelier de concertation avec les éleveurs du versant sud du Parc national de Toubkal (26/06/2022) : atelier de sensibilisation, de communication, de compréhension et de prise de contact.</p> <p>2^{ème} atelier de concertation avec les éleveurs du versant sud du Parc national de Toubkal (19/05/2022) : synthèse des principaux résultats du 1^{er} atelier, présentation d'un projet de labellisation de l'activité pastorale traditionnelle du Parc national de Toubkal, complément et correction de certains éléments de diagnostic rapportés par la Fondation Biotope en ce qui concerne l'activité pastorale du versant sud du PNTb (principaux azibs, répartition des douars par azib, calendrier de la transhumance, gestion communautaire traditionnelle).</p>	<p>Projet financé par le Critical Ecosystem Partnership Funds – CEPF et porté par la Fondation d'entreprise Biotope pour la Biodiversité, dans le cadre d'une convention de partenariat avec la DREFLCD/HA/DPNT</p>

		<p>3^{ème} atelier de concertation avec les éleveurs du versant sud du Parc national de Toubkal et de restitution/présentation de la feuille de route (07/07/2022) : identification de 3 produits pouvant être valorisés (viande, lait et écotourisme), engagement des éleveurs pour constituer 3 associations relatives aux ayant-droits et concernant 3 azibs, proposition des statuts et du règlement intérieur. Prochaine étape : traduire en arabe et transmettre au Directeur des Services de la CT de Toubkal et à 3 personnes ressources des futures associations la proposition des statuts et du règlement intérieur, et étudier la possibilité d'obtenir un nouveau financement auprès du CEPF (ou autre bailleur de fonds) pour monter le projet d'écotourisme.</p>	
<p>3.3 - Accompagnement des acteurs dans le développement du tourisme durable.</p>	<p>-</p>	<p>Etude sur la valorisation écotouristique du Parc national de Toubkal (convention de partenariat pour la valorisation écotouristique des parcs nationaux signée en Décembre 2020 par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts et la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT)) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12/01/2022 : réunion de concertation entre la SMIT et la DPNT autour du 1^{er} draft de valorisation du Parc national de Toubkal (version du 20/12/2021). - 14-17/01/2022 : partage de documents de la DPNT avec la SMIT afin de finaliser la proposition de valorisation écotouristique du Parc national de Toubkal (propositions de contributions de la DREF du Haut Atlas/DPNT dans le cadre du projet d'aménagement de la station de ski de l'Oukaïmeden, rapport de synthèse relatif à l'étude «Elaboration d'un produit de tourisme durable centré sur la Réserve Zoologique de Takherkhort», rapport relatif au projet d'élaboration d'un centre d'initiation à l'environnement à 	<p>Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT)/ Convention de partenariat pour la valorisation écotouristique des parcs nationaux</p>

		<p>Asgaour (Ourika), programmes d'actions 2021-2025 de la Direction du Parc national de Toubkal).</p> <p>NB : étant engagée dans la mise en œuvre de 2 programmes stratégiques du gouvernement marocain (Relance de l'Industrie Hôtelière et Programme Forsa), la SMIT a dû suspendre momentanément la réalisation de son étude sur la valorisation écotouristique du Parc national de Toubkal.</p>	
-		<p>Projet de CPS relatif à la réalisation d'une étude stratégique de développement écotouristique dans la région de Marrakech-Safi, partagé par le CRI de Marrakech-Safi.</p>	<p>Centre Régional d'Investissement de Marrakech-Safi (CRI-MS).</p>
-		<p>Partage du Programme d'impulsion de l'emploi et de l'investissement, Province d'Al Haouz par le CRT de Marrakech-Safi.</p>	<p>Conseil Régional du Tourisme de Marrakech-Safi (CRT-MS).</p>
-		<p>Promotion des pratiques sportives et activités de loisirs de haute montagne dans un esprit de tourisme durable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10-20/03/2022 : Ouverture de 5 voies d'alpinisme dans le massif de Tazaghart, en zone cœur du Parc national de Toubkal (sans aucune matérialisation sur le terrain), par un adhérent du Club Alpin Français (CAF) de Casablanca et une équipe d'alpinistes (grimpeurs spécialisés en glace et guide de haute montagne), et réalisation d'un film promotionnel. - 23/10/2022 : Publication sur Youtube du film promotionnel « Land of the cold sun ». - 25/04/2022 : Signature d'une convention de partenariat entre la DREFLCD/HA/DPNT et l'Association Espoir pour le Sport & Développement Durable relative à la promotion et la valorisation du Parc national de Toubkal à travers l'organisation d'un trail sportif, le High Atlas Ultra Trail (HAUT) sur le territoire du Parc national de Toubkal. - Promotion du HAUT et du PNTb sur les pages Facebook respectives des 2 partenaires. 	<p>Projet piloté par l'équipementier Rab en partenariat avec le Club Alpin Français de Casablanca.</p> <p>Convention de partenariat DREFLCD/DPNT - Association Espoir pour le Sport & Développement Durable.</p>

		<p>- 24-25/06/2022 : Participation de la DPNT au High Atlas Ultra Trail (cf. III.4.3., p. 66-67).</p>	
		<p>06-10/10/2022 : Participation de la DPNT à l'Ultra Trail Atlas Toubkal (UTAT) (cf. III.4.3., p. 67-68).</p>	<p>Convention de partenariat DREFLCD/DPNT - Association Sports Nature Développement.</p>



©PNTb

Projet CEPF « Améliorer les pratiques et l'organisation de l'activité pastorale dans le PNTb pour une gestion durable des ressources patrimoniales et des paysages traditionnels » : atelier de concertation avec les éleveurs du 26 février 2022...

... atelier de concertation avec les éleveurs du 19 mai 2022...

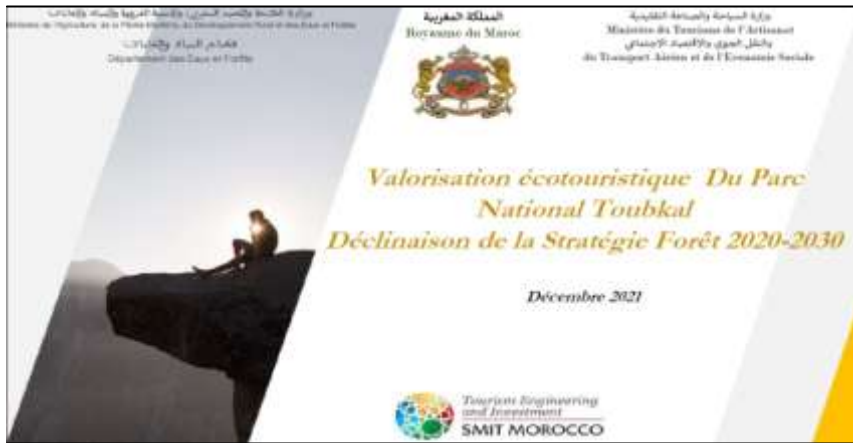


©PNTb



©PNTb

... atelier de concertation/restitution du 07 juillet 2022.



Présentation de la version provisoire n°1 de l'étude sur la valorisation écotouristique du Parc national de Toubkal, réalisée par la SMTT.

Présentation du Programme d'impulsion de l'emploi et de l'investissement (Province d'Al Haouz) proposé par le CRT de Marrakech-Safi.



Film promotionnel « Land of the cold sun » sur l'ouverture de nouvelles voies d'alpinisme dans le massif de Tazaghart.

Partenariat entre la DREFLCD/HA/DPNT et l'Association Espoir pour le Sport & Développement Durable : promotion et valorisation du Parc national de Toubkal à travers l'organisation d'un trail sportif, le High Atlas Ultra Trail (à dr. : post Facebook du HAUT).



Domaine 4 : Faire connaître le patrimoine naturel, culturel et paysager, et accueillir les visiteurs.

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2022	Source de financement
4.1 - Sensibilisation aux enjeux de préservation des patrimoines du territoire.	-	Participation à la 3^{ème} édition de la Semaine verte nationale : visite de l'écomusée du Parc national de Toubkal et animation nature sur le thème de la forêt de haute montagne au niveau du circuit vert de Tamadote, le 06/02/2022, au profit de 28 élèves de l'école primaire de Ououssaft (CT d'Asni), et de 12 accompagnants (équipe pédagogique de l'établissement scolaire de Ououssaft + membres de l'AESVT).	Partenariat entre l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) et l'Association des Enseignants des Sciences et Vie de la Terre (AESVT).
	-	Animations nature au niveau de l'écomusée et du circuit vert au profit de 30 élèves de l'établissement Les Intelligents et de leurs enseignants le 17/03/2022.	Programme d'Education environnementale de la DPNT.
	-	En marge de la célébration de la Journée Internationale des Forêts et dans le cadre du week-end de lancement des festivités pour la célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal , encadrement d'une visite de l'écomusée du PNTb et d'une animation nature sur le circuit vert de Tamadote, au profit de 40 élèves du collège El Atlas El Kabir et de 3 accompagnants , le 26/03/2022.	Programme d'Education environnementale de la DPNT. Célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal.
	-	Dans le cadre de la célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal , encadrement de visites de l'écomusée du PNTb et d'animations nature sur le circuit vert de Tamadote, au profit : - 24 élèves de l'établissement scolaire Les Intelligents et de 2 accompagnants , le 31/03/2022. - 53 élèves du collège Ennakhil et de 6 accompagnants , le 01/04/2022.	Programme d'Education environnementale de la DPNT. Célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal.
	-	En marge de la célébration de la Journée Internationale des Forêts et de la Journée Mondiale de l'Eau , organisation le 01/04/2022 d'une séance d'information et de sensibilisation sur les zones humides du Parc national de Toubkal, au sein de l'établissement Jacques Majorelle (Marrakech), au profit de 60 élèves et de 2 enseignantes .	Programme d'Education environnementale de la DPNT. Célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal.

-	Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Musées et des 80 ans du Parc national de Toubkal , encadrement d'une visite de l'écomusée du PNTb, au profit de 35 élèves de l'établissement scolaire de Ouaooussaft (CT d'Asni), et de 5 accompagnants , le 18/05/2022.	Programme d'Education environnementale de la DPNT. Célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal.
-	Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de la Biodiversité et des 80 ans du Parc national de Toubkal , encadrement de visites de l'écomusée du PNTb et d'animations nature sur le circuit vert de Tamadote, au profit : - 35 élèves du collège Mzoudia et de 5 accompagnants , le 21/05/2022. - 30 élèves de l'établissement Jacques Majorelle (Marrakech) et de 6 accompagnants , le 24/05/2022. - 28 élèves de l'établissement Jacques Majorelle (Marrakech) et de 6 accompagnants , le 26/05/2022.	Programme d'Education environnementale de la DPNT. Célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal.
-	Dans le cadre de la célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal , encadrement d'une visite de l'écomusée du PNTb et d'une animation nature sur le circuit vert de Tamadote, au profit de 41 élèves de l'établissement Elaraki (Marrakech), et de 4 accompagnants , le 19/06/2022.	Programme d'Education environnementale de la DPNT. Célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal.
-	Organisation le 25/06/2022 de séances de sensibilisation et d'animations nature au profit de 80 enfants des écoles limitrophes au PNTb et participant au High Atlas Ultra Trail (HAUT).	Convention de partenariat DREFLCD/DPNT - Association Espoir pour le Sport & Développement Durable.
-	Dans le cadre de la célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal , encadrement d'une visite de l'écomusée du PNTb et d'une animation nature sur le circuit vert de Tamadote, au profit de : - 56 élèves du collège Massar Al Omam, et de leurs enseignants, le 22/10/2022. - 20 élèves du collège Hilali Targa (Marrakech) et de 3 accompagnants , le 09/11/2022. - 28 élèves du lycée Spiral et de 4 accompagnants , le 13/11/2022.	Programme d'Education environnementale de la DPNT. Célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal.
-	Accueil d' experts, universitaires et conservateurs de musées pour une visite de l'écomusée du PNTb.	4 ^{ème} Conférence du Réseau Mondial des Musées de l'Eau.

4.2 - Communication sur le Parc national de Toubkal.	Conception et Edition de Brochures, Dépliants, Posters et Affiches	Conception et édition d'affiches sous forme de Roll-up , et de dépliants sur l'anniversaire du PNTb , ainsi que sous forme de carte postale et de dossier de participant (80 ans du PNTb) (BC n°15/2021/DREFLCD/HA) ont été réceptionnées définitivement le 17/03/2022.	DEF/Contrat programme 2021.
	Conception et Edition de Brochures, Dépliants, Posters et Affiches	Conception et édition d'affiches de promotion (exposition photos/80 ans du PNTb & colloque international PNMed2022), d'affiches sous forme de Roll-up (colloque international PNMed2022 & stands d'information), de banderoles (colloque international PNMed2022) et de cartelettes en Forex (exposition photos/80 ans du PNTb), édition d'affiches sur le ciel étoilé sur papier archival (80 ans du PNTb), et conception et édition d'une brochure sous forme de catalogue (exposition photos) (BC n°27/2022/DREFLCD/HA, réceptionné définitivement le 07/12/2022).	ANEF/Contrat programme 2022.
	Elaboration de supports de communication	Elaboration d'un support de communication digital (PC, Smartphones et tablettes) et d'un autre sous forme de clé USB (colloque international PNMed2022) (BC n°26/2022/DREFLCD/HA, réceptionné définitivement le 07/12/2022).	ANEF/Contrat programme 2022.
	Frais de maintenance de progiciels informatiques	Maintenance du site web, de sa carte interactive et de l'application mobile du Parc national de Toubkal (BC n°24/2022/DREFLCD/HA) englobant des interventions évolutives, curatives et adaptatives (évolution du système informatique en fonction des évolutions existantes afin de maintenir le système à jour des versions disponibles de ses composants, rectification des dysfonctionnements techniques, adaptation du contenu graphique).	ANEF/Contrat programme 2022.
	-	Actualisation du site web du Parc national de Toubkal : mise en ligne d'articles (« actualités »), de nouvelles pages, de nouveaux documents téléchargeables et de données actualisées.	Programme de Communication de la DPNT.

	-	Partage de publications sur la page Facebook du Parc national de Toubkal.	Programme de Communication de la DPNT.
	-	24-25/06/2022 : Tenue d'un stand d'information sur le Parc national de Toubkal lors de l'organisation du High Atlas Ultra Trail 2022 .	Convention de partenariat DREFLCD/DPNT - Association Espoir pour le Sport & Développement Durable.
	-	06-10/10/2022 : Tenue d'un stand d'information sur le Parc national de Toubkal lors de l'organisation de l' Ultra Trail Atlas Toubkal 2022 .	Convention de partenariat DREFLCD/DPNT - Association Sports Nature Développement.
4.3 - Aménagement du PNTb pour l'accueil du public.	Achat de panneaux de signalisation	Conception, fabrication et fourniture d'un panneau d'entrée pour l'information du public , de panneaux directionnels et de panneaux d'interprétation pour le circuit vert de Tamadote (BC n°31/2022/DREFLCD/HA du 22/12/2022) : ordre de service de commencement de la prestation notifié le 26/12/2022 .	ANEF/Contrat programme 2022.
	Travaux d'aménagement à l'entreprise	Travaux d'aménagement du circuit vert de Tamadote par : 1) le remplacement des anciens panneaux (d'entrée, directionnels, d'interprétation) par ceux prévus dans le cadre de l'exécution du BC n°31/2022/DREFLCD/HA, 2) la fabrication, la fourniture et la mise en place de nouvelles bornes de distances et d'information, 3) la réhabilitation des tables-bancs, des ombrières et du garde-corps au niveau de l'aire de repos n°1 BC n°28/2022/DREFLCD/HA du 15/12/2022 : ordre de service de commencement de la prestation notifié le 22/12/2022 .	ANEF/Contrat programme 2022.
	-	Développement et aménagement touristique des principaux sites touristiques de la zone Nord-Est de la Province de Taroudant : Projet de travaux d'aménagement du sentier d'accès au lac d'Ifni et ses abords : - 25/04/2022 : Tenue d'une réunion de travail par visioconférence entre la SDR Tourisme de Souss Massa et la DREFLCD/HA/DPNT en vue	Société de Développement Touristique de Souss Massa SDR

		<p>de faciliter la collaboration des 2 institutions sur le versant sud du Parc national de Toubkal.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 26/04/2022 et 06/05/2022 : Partage de divers documents entre les 2 institutions, et notamment le Rapport de la Phase 3 du marché n°07/2020 relatif à l'Étude de développement et d'aménagement touristiques des principaux sites touristiques de la zone Nord-Est de la province de Taroudannt. - 01/06/2022 : Sortie de terrain effectuée par l'équipe de la SDR Tourisme de Souss Massa et celle de la Direction du Parc national de Toubkal au niveau du lac Ifni, afin d'établir un état des lieux et de convenir des modalités de lancement des prestations de développement et d'aménagement du sentier d'accès au lac Ifni et de ses abords. - 22/08/2022 : Envoi par courriel du projet de Cahier de Prescriptions Spéciales et des plans du levé topographique (élaborés par la SDR Tourisme de Souss Massa) pour avis et validation de la DREFLCD/HA/DPNT avant lancement de l'appel d'offres. - 23/08/2022 : Demande par courriel de la DPNT, adressée à la SDR Tourisme de Souss Massa, d'un complément de dossier, à savoir la transmission des plans architecturaux et des esquisses de l'architecte paysagiste. - 16/09/2022 : Envoi à la DREFLCD/HA des remarques de la DPNT relatives aux plans des aménagements projetés et au projet de CPS, suite courrier de la SDR Tourisme de Souss Massa enregistré sous n°3892 en date du 02/09/2022. - 23/09/2022 : Envoi à la DLCDPN de la demande d'avis formulée par la SDR Tourisme de Souss Massa et des remarques de la DPNT, pour avis et validation. - 05/10/2022 : Envoi de la SDR Tourisme de Souss Massa par 	
--	--	---	--

		<p>WhatsApp à M. le DREFLCD/HA d'un projet de convention de partenariat.</p> <p>- 24/10/2022 : La SDR Tourisme de Souss Massa informe la DPNT par WhatsApp du lancement de l'appel d'offres relatif aux travaux d'aménagement touristique du sentier d'accès au lac Ifni et ses abords (ouverture des plis prévue le 03/11/2022), sans avoir attendu l'avis de l'ANEF.</p> <p>- 25/10/2022 : Dans l'attente de connaître l'avis de l'ANEF, envoi par courriel à la SDR Tourisme de Souss Massa des remarques de la DPNT concernant le projet de CPS et le projet de convention de partenariat.</p> <p>- 27/10/2022 : Réponse de la DLCDPN (au courrier de la DREFLCD/HA/DPNT du 23/09/2022) qui est favorable sur le principe d'aménagement du sentier d'accès au lac Ifni et ses abords, mais qui demande à ce qu'une réunion de coordination soit tenue avec la SDR Tourisme de Souss Massa en vue d'examiner les remarques et observations formulées par la DREFLCD/HA/DPNT.</p> <p>- 08/11/2022 : Sollicitation de la tenue d'une réunion de coordination formulée par la DREFLCD/HA/DPNT auprès de la SDR Tourisme de Souss Massa.</p> <p>- 05/12/2022 : Réunion de coordination entre la DREFLCD/HA/DPNT et la SDR Tourisme de Souss Massa (par visioconférence). Il a été convenu que :</p> <p>i) la SDR Tourisme de Souss Massa partage avec la DREFLCD/HA/DPNT le CPS revu selon les remarques et observations formulées par cette dernière, ainsi que la maquette de l'aire d'accueil réalisée par ses soins.</p> <p>ii) la DPNT soumette à la SDR Tourisme de Souss Massa un projet de convention de</p>	
--	--	---	--

		<p>partenariat relatif aux travaux d'aménagement touristique du sentier d'accès au lac Ifni et ses abords, selon un modèle de la DREFLCD/HA.</p> <p>- 21/12/2022 : Rappel par courriel de la nécessité d'envoyer les documents sollicités auprès de la SDR Tourisme de Souss Massa, lors de la réunion de coordination du 05/12/2022, ainsi que des données complémentaires afin de finaliser le projet de convention de partenariat.</p>	
	-	<p>Développement des circuits touristiques et des dispositifs signalétiques, d'information et d'interprétation touristique dans l'arrière-pays de la Province d'Al Haouz :</p> <p>- 30/09/2022 : Tenue d'une réunion de concertation entre la DPNT et des représentants de la SMIT et du bureau d'études BET CEH attributaire du marché d'étude.</p> <p>- 04/10/2022 et 17/10/2022 : Partage de divers documents entre la DPNT et le bureau d'étude + Recommandations de la DPNT quant aux circuits proposés afin de permettre au BET de finaliser le livrable de la mission 1 devant être soumis à la validation du comité de suivi.</p>	<p>Société Marocaine d'Ingénierie Touristique (SMIT).</p>
	-	<p>Aménagement et gestion d'aires de bivouacs :</p> <p>- 20/09/2022 : Dans le cadre de la coopération et de la coordination des partenaires œuvrant dans le secteur touristique, tenue d'une réunion au siège de la Commune territoriale d'Asni en vue d'organiser et contrôler la création et l'exploitation des aires de bivouacs dans la zone cœur du Parc national de Toubkal (cf. compte-rendu en annexe).</p> <p>- 29/09/2022 : Sortie de terrain afin d'identifier des sites potentiels d'aménagement d'aires de bivouac.</p>	<p>CT d'Asni (Province d'Al Al Haouz).</p>



Encadrement de visites au sein de l'écomusée du Parc national de Toubkal et du circuit vert de Tamadote dans le cadre du programme d'Education environnementale de la DPNT et de la célébration des 80 ans du PNTb.



©PNTb

Conception et édition d'affiches (programmes du Parc national de Toubkal, célébration des 80 ans du PNTb) sous forme de Roll up et habillage de stands d'information.



©Privilegia

Elaboration de supports de communication digitaux dans le cadre de l'organisation du colloque international PNMed2022 : clé USB et site web avec adaptation aux Smartphones et tablettes.



Etude de développement et d'aménagement touristique des principaux sites touristiques de la zone Nord-Est de la Province de Taroudant : Rapport de la Phase III (commanditaire : SDR Tourisme de Souss Massa).



Sortie de terrain du 01/06/2022 : état des lieux en vue d'aménager l'accès et les abords du lac Ifni.

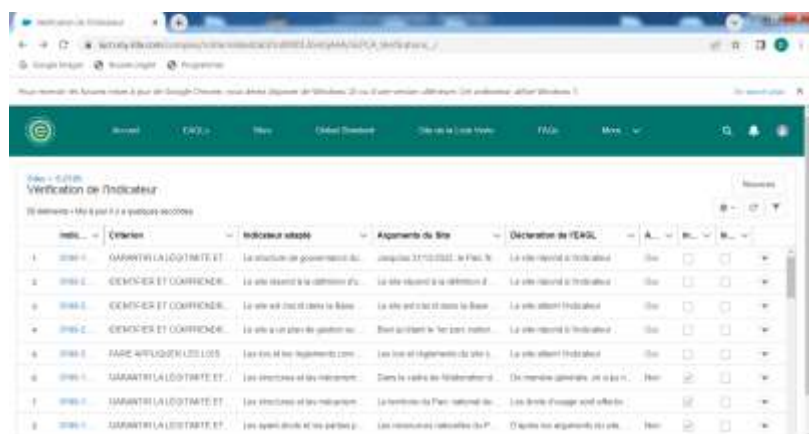


Aménagement et gestion d'aires de bivouacs en zone cœur du Parc national de Toubkal : Sortie de terrain du 29/09/2022 en vue d'identifier des sites potentiels d'aires de bivouac qui devront répondre à la réglementation du PNTb et aux aspects sécuritaires et pourraient être gérés dans le cadre d'une convention de partenariat.

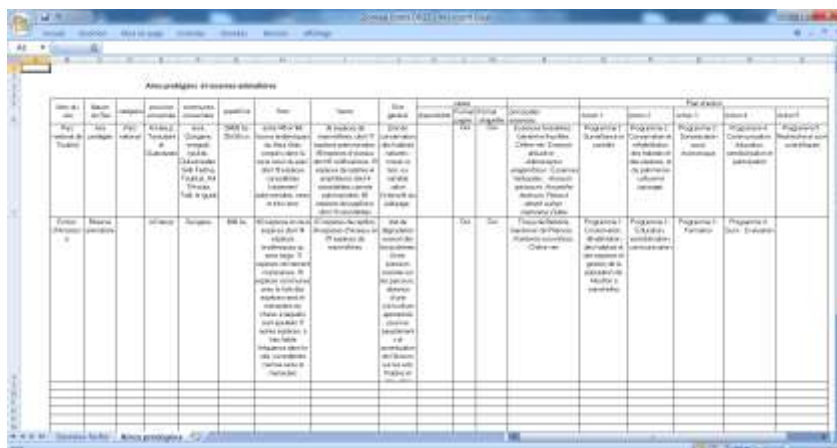
Domaine 5 : Contribuer aux politiques de développement durable et de la biodiversité.

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2021	Source de financement
5.2 - Contribution aux politiques nationales et internationales.	-	Partage de la fiche projet « Préservation et valorisation du Parc national de Toubkal » pour M. le Président du Conseil Régional dans le cadre du Programme de développement régional 2022-2027 de la Région Marrakech-Safi.	Conseil Régional de Marrakech-Safi.
	-	Dans le cadre de la réalisation de l'étude relative au Schéma d'Orientation d'Aménagement de la Montagne (SOAM) : - Transmission des remarques de la Direction du PNTb relatives au document « Phase I : Approche méthodologique, analyse conceptuelle et enjeux de développement / Mission I : Approche méthodologique ». - Renseignement du tableau de données (Aires protégées et réserves animalières) et partage des cartes de délimitation sous format shapfile de la zone cœur du PNTb et de l'enclos d'Amassine.	Conseil Régional de Marrakech-Safi.
	-	Etudes d'impact sur l'Environnement relatives aux projets de carrières : - Participation de la DPNT aux travaux de la commission provinciale concernant la clôture d'enquêtes publiques relatives aux études d'impact sur l'environnement relatives aux projets de carrières. - Avis de la DPNT suite à l' analyse du dossier d'étude d'impact sur l'environnement relatif à l'ouverture d'une carrière d'extraction des matériaux de construction sur Oued Imnane CT Asni par la Société « SNTRO », chargée du projet des travaux de construction de la route reliant Douar Imsker (CT d'Asni) au Douar Agadir (CT d'Oukaïmeden), Province d'Al Haouz.	-
	-	A partir du 28/09/2022, lancement du mentoring du Parc national de Toubkal par un consultant mandaté par l'UICN-Med, dans le cadre du	UICN-Med (Candidature du Parc national de Toubkal à la Liste

		<p>programme de la Liste verte, et ce pour une durée de 6 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Séance de travail dans les bureaux de la DPNT et échanges à distance selon un programme de travail établi en concertation entre le mentor et la Directrice du Parc national de Toubkal, afin d'apporter l'aide, l'appui et l'accompagnement nécessaires au gestionnaire du PNTb pour faire avancer le dossier de candidature et de ce fait son inscription définitive à la liste verte de l'UICN. - Intégration des éléments de réponse de la DPNT sur la plateforme COMPASS, concernant les divers indicateurs de la Liste verte, aux remarques/déclarations de l'EAGL. 	verte de l'UICN).
5.3 - Actions au service de la coopération inter-parcs.	-	<p>Echanges entre Directeurs de Parcs nationaux sur les actions et aménagements menés sur leur territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - PN d'Ifrane : développement des activités nautiques au niveau des lacs, ouverture d'un parc accrobranche (Atlas Parc Aventure). - PN de Souss Massa : inauguration du centre d'information de Rokein. 	Programmes d'actions et d'aménagement des Parcs nationaux du Maroc.



Intégration des éléments de réponse de la DPNT sur la plateforme COMPASS (candidature à la Liste Vert de l'UICN).



Renseignement du tableau de données « Aires protégées et réserves animalières » (S.O.A.M.).

Coopération inter-parcs :
Echanges d'informations entre les Directeurs des Parcs nationaux du Maroc.



Inauguration du Centre d'information de Rokein
au Parc national de Souss Massa.

Ouverture d'un parc accrobranche dans le Parc national
d'Ifrane.



Domaine 6 : Assurer la gestion administrative et financière de la Direction du Parc national de Toubkal.

Objectifs opérationnels	Matrice des actions « Contrat Programme »	Activités réalisées en 2022	Source de financement
6.1 - Gestion administrative.	-	Suite au résultat de l'appel à candidature n°105/ANEF du 25/11/2022, nomination d'une nouvelle Directrice du Parc national de Toubkal à compter du 1 ^{er} janvier 2023 (décision de nomination n°169/ANEF du 28/12/2022).	-
	-	Tenue d'inventaire et déploiement du système de gestion des Moyens Généraux : renseignement et transmission au Service des Ressources Humaines et des Affaires Générales de la DREFLCD/HA du canevas relatif au matériel dont dispose la Direction du Parc national de Toubkal.	-
6.2 - Gestion financière.	-	<p>Dans le cadre de la formulation du programme d'appui de la BAD à la Stratégie Forêts du Maroc 2020-2030 :</p> <p>1) Analyse des impacts environnementaux et sociaux des activités du PADIDZOF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation (par visioconférence) à la réunion avec les Directions Techniques : discussion autour de la Composante 1 du PADIDZOF, le 02/03/2022. - Participation à la réunion avec un expert environnementaliste de la BAD au siège de la DREFLCD/HA, le 07/03/2022 : présentation du PNTb, un des sites retenus par le PADIDZOF, et de la planification 2022-2026 de la DPNT. - Visite de terrain dans la Région de Marrakech-Safi au profit de l'expert environnementaliste, le 08/03/2022. <p>2) Examen et validation du dimensionnement des projets territoriaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envoi au Chef de la Division des Parcs et Réserves Naturelles du programme 2022-2026 de la DPNT, le 23/03/2022, après affinement 	Programme d'Appui au Développement Inclusif et Durable des Zones Forestières (PADIDZOF) / Banque Africaine de Développement (BAD)

		<p>de son dimensionnement physique et financier.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Visite de terrain au profit d'un 2nd expert environnementaliste de la BAD, le 22/03/2022. - Redimensionnement du programme 2022-2026 de la DPNT, le 25/03/2022, suite à la visite de terrain du 2nd expert environnementaliste de la BAD et aux 1^{ères} propositions de la SMIT en matière de valorisation écotouristique du PNTb. 	
	-	<p>Suite à la demande du Président du Conseil Régional de Marrakech-Safi, préparation le 21/03/2022 d'une fiche projet (présentation du PNTb, programme d'aménagement et de gestion, estimation des besoins financiers) pour un éventuel financement.</p>	Conseil Régional de Marrakech-Safi.
	-	<p>Transmission le 18/02/2022 au Service des Etudes, d'Aménagement et de la Planification de la DREFLCD/HA du dossier de localisation spatiale des actions prévues dans le cadre du projet décennal 2021-2030 de la DPNT.</p>	-
	-	<p>Etablissement le 25/03/2022 du programme prévisionnel de lancement des marchés et BC de la DPNT envisagé au titre de l'année budgétaire 2022.</p>	-
	-	<p>Transmission au Service des Ressources Humaines et des Affaires Générales de la DREFLCD/HA, des dossiers de commandes (descriptifs techniques et propositions d'adresses contradictoires), des CPS, estimations budgétaires et/ou sous-détails de prix et des propositions des membres de la DPNT désignés pour les commissions d'ouverture de plis des appels d'offres, dans le cadre de l'exécution du Contrat programme 2022.</p>	-
	-	<p>Transmission au SRHAG de la DREFLCD/HA des situations mensuelles de suivi des réalisations physiques des marchés antérieurs et au titre de l'exercice budgétaire 2022 selon le canevas du Système de Suivi Evaluation (SSE).</p>	-

6.3 - Gestion des infrastructures et des équipements du PNTb.	-	Transmission des fiches d'enquête et de diagnostic des infrastructures forestières de la DPNT (maisons forestières, bâtiments administratifs) au Service des Etudes, d'Aménagement et de la Planification.	Programme national des infrastructures et équipements forestiers au Maroc.
	Travaux de clôture	Construction d'un mur de clôture de 85 ML au niveau de la maison forestière de Tassa Ouirgane (Zone d'Ouirgane au Parc national de Toubkal) (marché n°04/2021/DREFLCD/HA) : réception provisoire le 29/01/2022.	DEF/Contrat programme 2021.
	Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	Recrutement de deux (02) gardiens pour la surveillance de l'écomusée du Parc national de Toubkal et du circuit vert de Tamadote (marché n°02/2022/DREFLCD/HA). Ordre de service notifié le 18/10/2022 pour commencer la prestation le 01/11/2022.	ANEF/Contrat programme 2022.
	-	Transmission aux services régionaux concernés des avis de la DPNT à des demandes d'occupation temporaire du domaine forestier (demandeurs : Association Zaatot, Fondation Haut Atlas, Commune territoriale d'Asni, M. Ahmed KOURAHI, Société KASBAH LA DAME BIJA) sur le territoire du PNTb (zone cœur et aire d'adhésion).	-
	-	Demande de renouvellement, transfert et extension de l'occupation temporaire du domaine forestier objet de l'arrêté n°12/2002 du 07/03/2002 pour la réalisation d'un projet touristique (Bivouac) : vérification des limites du projet et établissement d'un procès-verbal de reconnaissance de la parcelle demandée (avis de la Directrice du Parc national de Toubkal conforme à celui de la commission de reconnaissance, à savoir défavorable).	-



©PNTb



©PNTb

Visites de terrain avec les Experts environnementalistes - Groupe de la Banque Africaine de Développement (ci-dessus : aire d'adhésion du Parc national de Toubkal, avec Dr. Kossi Doumegno LAKPO/ ci-dessous : Coopérative Agoundis, avec M. Rafâa MAROUKI)



©PNTb



©PNTb

Exemplaire de fiche d'enquête et de diagnostic des équipements forestiers.

PROGRAMME NATIONAL DES INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS FORESTIERS AU MAROC			
Fiche d'enquête et de Diagnostic des Equipements Forestiers			
Identification (1) :	Type de l'installation :	MF :	ID n° :
	Nom de la maison :	MF de la Zone d'Origine :	Zone :
			ME_Zone_Origine :
Situation géographique (2) :	N°06 :	00000_00 :	Y000 :
	Altitude :	100 :	0000_00 :
Designation de l'installation (3) :	Date de Construction :	0000 :	Date de début construction (MM) :
	Statut de l'installation de la Zone d'Origine au Parc national de Toubkal :		Etat Technique (Année) :
			000 & 0000 :



©PNTb

Mur de clôture de la maison forestière de la Zone d'Ouirgane au Parc national de Toubkal.

III.4.3 Célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal

1942-2022 : 80 ans déjà (!) que le Parc national de Toubkal a vu le jour. Il était donc important de commémorer l'anniversaire du pionnier des parcs nationaux marocains au cours de cette année si particulière qui marquait ses 80 ans d'existence.

Cette année 2022 fut ainsi l'occasion de faire une rétrospective sur les actions passées, les connaissances acquises, les évolutions opérées...

Afin de célébrer et mettre à l'honneur ce parc exceptionnel, la DRANEF-MS/DPNT a donc planifié, avec la collaboration effective de ses nombreux partenaires, une programmation riche en événements sportifs, culturels et pédagogiques, principalement sur le territoire du Parc national de Toubkal.

Cérémonie d'ouverture :

Le coup d'envoi de la célébration des 80 ans de création du parc a été donné le 21 mars 2022, au sein de la Province d'Al Haouz sous la présidence de Monsieur le Gouverneur de la Province et de Monsieur le Secrétaire Général du Département des Eaux et Forêts (et Directeur de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts par intérim). Cette cérémonie d'ouverture, qui coïncidait avec la célébration de la Journée Internationale des Forêts, a connu la participation de différents acteurs du territoire : élus, collectivités territoriales, professionnels, institutions de recherches scientifiques, services extérieurs et société civile.

Cet événement fut l'occasion de présenter la Nouvelle Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 » et en particulier la nouvelle vision de développement et de valorisation des parcs nationaux, axée sur la conservation de la biodiversité et la valorisation écotouristique comme levier de développement durable au bénéfice des populations locales.

Cette cérémonie a surtout permis à la Direction du Parc national de Toubkal de faire connaître à ses invités la riche histoire de cette aire protégée en mettant l'accent sur les principales étapes de sa gestion, et la forte interaction entre l'Homme et la nature sur ce territoire d'exception. Des capsules vidéo de promotion du Parc national de Toubkal ont également été projetées et un hommage a été rendu aux anciens Directeurs du Parc national de Toubkal.

Le programme événementiel prévu pour cette année de commémoration, et élaboré avec les nombreux partenaires de la DRANEF-MS/DPNT (cf. Compte-rendu de la réunion préparatoire du 14 janvier 2022 en annexe), a donc été présenté lors de cette journée du 21 mars 2022. Le Parc national de Toubkal a dès lors donné rendez-vous au grand public pour un programme riche et varié en événements à partir du mois d'avril 2022 : petits et grands, visiteurs nationaux et internationaux, étaient ainsi attendus pour des animations nature, des portes ouvertes, des randonnées et ateliers thématiques, des trails, une exposition photos itinérante, un colloque scientifique, etc.





©PNTb



©PNTb



©PNTb



©PNTb



©PNTb



©PNTb

Cérémonie d'ouverture pour le lancement de la célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal (Siège de la Province d'Al Haouz, 21 mars 2022).



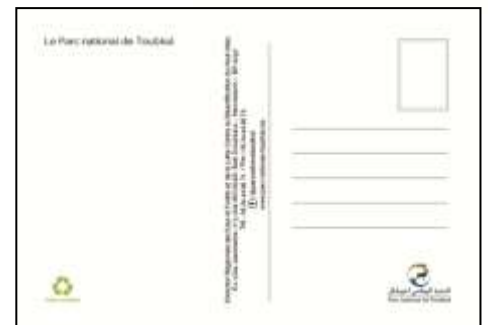
©PNTb



©PNTb

Hommage aux anciens Directeurs du Parc national de Toubkal :
 M. Larbi DIDOUQEN (avec M. le Gouverneur de la Province d'Al Haouz), à gche (1993-2005) ;
 M. Saïd EL MERCHT (avec M. le Directeur Régional des Eaux et Forêts du Haut Atlas, à dr. (2005-2007)

Supports de communication dévoilés lors de la cérémonie d'ouverture
 (dossier de participant ; dépliant « 1942-2022, Histoire d'un territoire d'exception » ;
 bloc-notes ; carte postale ; Roll-up)



Et voici de manière synthétique une présentation des activités qui ont été menées en amont (en 2021), puis tout au long de l'année 2022, dans le cadre de la célébration des 80 ans de création du Parc national de Toubkal.

A noter que certaines actions, pourtant prévues dans la planification, n'ont pu être réalisées faute de moyens financiers et/ou humains.

Communication :

- **Identité graphique :** un logotype et un slogan spécifiques « 80 ans » ont été créés pour l'occasion et étaient fin prêts dès décembre 2021 afin d'accompagner tous les supports de communication au cours de l'année 2022 (en versions quadrichromie et bichromie en fonction de la couleur du fond du support).

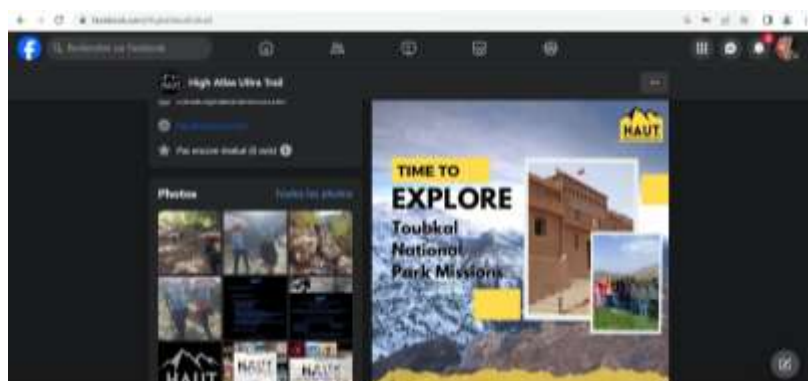


- **Site web et réseaux sociaux :** des posts réguliers ont été publiés toute l'année, aussi bien sur les plateformes de communication du Parc national de Toubkal que sur celles de ses partenaires, et ce, afin de faire la promotion du PNTb et des événements célébrant ses 80 ans d'existence.



Annnonce de la célébration des 80 ans d'existence du Parc national de Toubkal sur le site web du PNTb.

Une des publications sur la page Facebook du High Atlas Ultra Trail (HAUT).



Audiovisuel :

- **Teaser du High Atlas Ultra Trail (HAUT) :** promotion de 4 courses dans la zone cœur et l'aire d'adhésion du Parc national de Toubkal (HAUT 85, HAUT 42, HAUT 21 et HAUT 10).



- **Teaser de l'Ultra Trail Atlas Toubkal (UTAT) :** promotion de 5 courses dans la zone cœur et l'aire d'adhésion du Parc national de Toubkal (UTAT 105km, Marathon de l'Atlas 42km, Virée d'Ikkis 26km, Amazigh Trail 12km et Challenge de l'Atlas 42kl + 26km).



- **Court-métrage sur le Parc national de Toubkal :** afin de célébrer les 80 ans de création du Parc national de Toubkal, la DRANEF-MS/DPNT souhaitait réaliser un court-métrage d'une dizaine de minutes mettant en valeur la richesse naturelle et culturelle du PNTb, ainsi que le lien qui existe entre l'Homme et la Nature sur ce territoire. Dans le cadre de ce projet qui devait être financé par le Conseil Régional du Tourisme (CRT) de Marrakech-Safi, la Société Média7 et son sous-traitant Air Data Groupe devaient effectuer des prises de vues au sol et des prises de vues aériennes (par drone) dans les différentes vallées du Parc national de Toubkal et sa zone cœur, et mener des interviews auprès des acteurs du territoire.

Malheureusement, ce fabuleux projet n'a jamais pu aboutir : avant même de commencer sa mission de repérage sur le territoire du Parc, le réalisateur, qui était en déplacement professionnel à l'étranger, n'a pas pu rentrer au Maroc suite à la fermeture des frontières du pays, puis il a dû honorer une commande urgente auprès du CRT de Marrakech-Safi dans le cadre de la relance du Tourisme post-Covid.

Expositions :

- **Exposition photographique itinérante :** il était proposé d'organiser une exposition photographique itinérante intitulée «Le Parc national de Toubkal, un territoire d'exception ». Cette exposition devait être inaugurée au siège de la Direction Régionale de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts de Marrakech-Safi, le 19 août 2022, à l'occasion de la Journée internationale de la photographie, puis être hébergée temporairement au niveau de l'Espace Al Maqam (Tahannaoute), de la salle multifonctionnelle de l'écomusée (Tamadote), de l'ancien refuge du Club Alpin Français (annexe de la Kasbah de Toubkal, Imlil), du village de l'UTAT (Oukaïmeden), voire même au niveau de l'American Art Center (Casablanca). Avec la collaboration de 9 photographes volontaires, ce ne sont pas moins de 215 clichés qui ont été mis à la disposition de la Direction du Parc, puis 100 d'entre eux qui ont été sélectionnés par l'équipe du PNTb dans les catégories « Flore et habitats naturels », « Faune sauvage », « Paysages », « Vie des habitants » et « Ecotourisme, sport et loisirs ».

Malheureusement, cette exposition photos tant attendue n'a jamais vu le jour, les crédits nécessaires au tirage des photographies sous forme d'affiches contrecollées sur Forex n'ayant pas été délégués dans le cadre du Contrat programme 2022 (cf. III.4.1. Activités ayant pu être engagées dans le cadre de l'exercice 2022, « Frais d'édition de cartes, plans et affiches »). Seuls le catalogue et les affiches de promotion de cette exposition ont pu être conçus et édités dans le cadre du CP 2022.



Catalogue (à gauche) et deux des 5 affiches de l'exposition « Le Parc national de Toubkal, un territoire d'exception » (au milieu et à droite).

- **Diaporama sur les espèces végétales :** en marge des courses de la 12^{ème} édition de l'Ultra Trail Atlas Toubkal, Mme Marie COSTE-EL OMARI, autrice de « A la découverte de la flore de l'Oukaïmeden, Haut Atlas de Marrakech », a présenté le 07 octobre 2022, au chalet du Club Alpin Français, un diaporama sur la flore du Parc national de Toubkal, et plus particulièrement sur les espèces arborescentes de la basse montagne jusqu'à l'Oukaïmeden, ainsi que sur les méfaits du déboisement et les mesures de protection.
- **Diaporama sur les gravures rupestres :** Mme Marie COSTE-EL OMARI, autrice d'un article sur les gravures rupestres de l'Oukaïmeden, paru dans le « Bulletin du patrimoine de Marrakech et de sa région », a présenté le 03 juin 2022 à l'Institut Français de Marrakech, dans le cadre de l'Agenda culturel de l'IFM, un diaporama sur les gravures de l'Oukaïmeden, dont les commentaires étaient basés sur les travaux, entre autres, de Laurent AUCLAIR et Alain RODRIGUE.

- **Exposition temporaire « Le Maroc de Théophile-Jean Delaye (1896-1970) »** : conçue avec le partenariat exceptionnel du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille et de la Fondation Jardin Majorelle à Marrakech, cette exposition retrace, du 17 septembre 2022 au 15 janvier 2023, au Musée Yves Saint Laurent Marrakech, le parcours de Théophile-Jean Delaye, illustrateur et 1^{er} cartographe scientifique des reliefs montagneux du sud du Maroc, notamment du Toubkal.



Théophile-Jean Delaye, *Les clochetons de l'Ouanoukrim*, vers 1935, gouache.

Evénements :

- **Week-end de lancement des 80 ans du Parc national de Toubkal** : suite à la journée de lancement des festivités du 21 mars 2022 qui était réservée aux institutionnels et élus locaux (cf. cérémonie d'ouverture), l'écomusée du Parc national de Toubkal et le circuit vert de Tamadote ont accueilli 40 élèves et 03 enseignants du Collège El Atlas El Kabir qui ont pu bénéficier de l'encadrement pédagogique des 2 animatrices nature du PNTb.



- **Journées « Portes ouvertes »** : 12 journées « Portes ouvertes » ont été organisées tout au long de cette année 2022 au profit du grand public et des établissements scolaires de Marrakech et de l'aire d'adhésion du Parc national de Toubkal, et ce, au niveau de l'écomusée du PNTb et du circuit vert de Tamadote, sous l'encadrement des 2 animatrices nature du Parc national de Toubkal.

- **Journée de sensibilisation à la pollution lumineuse et à la préservation du ciel étoilé :** dans le cadre des journées « Portes ouvertes » du 23-24 avril 2022, Atlas DarkSky Foundation, partenaire de la Direction du Parc national de Toubkal, a animé un stand sur la pollution lumineuse et projeté en continu dans la salle multifonctionnelle de l'écomusée du PNTb un film sur le ciel étoilé.



- **Célébration de la Journée internationale de la lumière et du mois Dark & Quiet Skies 2022 :** en marge de la Journée internationale de la lumière et dans le cadre de la célébration du mois Dark & Quiet Skies 2022, l'Observatoire Universitaire Cadi Ayyad, l'Association d'Astronomie Amateur de Marrakech et leurs partenaires (Atlas DarkSky Foundation, club astro HEPAC, 3AM, etc.), avec le soutien de l'Institut Français de Marrakech, ont organisé un programme d'information et sensibilisation du grand public sur le site de l'Oukaïmeden les 21 et 22 mai 2022 :

- ❖ Conférence « Allumons les étoiles » par Pr. Zouhair BENKHALDOUN.
- ❖ Intervention à distance de Katrien Kolenberg de l'Université de Leuven (Belgique).
- ❖ Nuit des étoiles, animée par l'Association d'Astronomie Amateur de Marrakech et le club astro HEPAC.
- ❖ Visite de l'Observatoire d'Astronomie et randonnée de découverte des gravures rupestres, encadrées par les membres d'Atlas DarkSky Foundation et 3AM.



- **Célébration de la Nuit des étoiles** : dans le cadre de la fête de la transhumance et des festivités commémorant le 80^{ième} anniversaire du Parc national de Toubkal, l'Observatoire de l'Oukaïmeden, la Fondation Atlas Dark Sky et leurs partenaires (dont la DPNT) ont organisé le 15 août 2022, au niveau du plateau de l'Oukaïmeden, la Nuit des Étoiles. Cette journée de sensibilisation aux méfaits de la pollution lumineuse a ainsi accueilli le grand public mais surtout la communauté locale (et en particulier les familles de bergers présentes pour l'ouverture de l'Agdal d'Oukaïmeden) autour d'un stand d'information/sensibilisation, d'animations nature au Centre d'Initiation à l'Environnement et au barrage de l'Oukaïmeden, de visites de l'observatoire astronomique, et d'une nuit d'observation du ciel étoilé.



©PNTb



©PNTb



©PNTb



©PNTb

- **Randonnée thématique** : Marie COSTE-EL OMARI, autrice de « A la découverte de la flore d'Oukaïmeden » et « Randonnées botaniques dans le Haut Atlas de Marrakech », a invité gracieusement, le 29 mai 2022, une animatrice nature et des éco-gardes du Parc national de Toubkal à découvrir la belle thuriféraie d'Oukaïmeden à travers une randonnée de 3 heures, les incitant à observer et à mieux comprendre les plantes rencontrées le long des sentiers (cf. photographies page suivante).



- **Evénements sportifs :**

❖ 24-25/06/2022 : High Atlas Ultra Trail (HAUT).



Mise en jeu par les organisateurs du HAUT d'un dossard gratuit à l'occasion de la célébration des 80 ans du PNTb.



Mise en place d'un stand d'information sur le Parc national de Toubkal par les animatrices nature.



Animations nature au profit des enfants participant au High Atlas Ultra Trail.



Remise des trophées & prix, et kits cadeaux du Parc national de Toubkal, aux vainqueurs du HAUT.



Remise du trophée « Partenaire » à la Direction du Parc national de Toubkal par les organisateurs du HAUT.



Remise en l'état du territoire par les organisateurs du HAUT.



Distribution des cadeaux du Parc national de Toubkal aux enfants des villages ayant participé au HAUT.

❖ 06-10/10/2022 : Ultra Trail Atlas Toubkal (UTAT).



Mise en place et animation d'un stand d'information sur le Parc national de Toubkal.



Accueil des participants de l'UTAT au Centre d'Initiation à l'Environnement.



Animations nature au profit des participants de l'UTAT :

Rôle et importance des zones humides, découverte de la faune aquatique et terrestre, et des gravures rupestres.

- **Journées d'information sur le trekking dans le Parc national de Toubkal :**

❖ 29/08/2022 : « Trekking within the National Park of Toubkal » by Alan PALMER

Alan PALMER est membre à vie de la British Moroccan Society (BMS) et Expert de Destination (DE) de TripAdvisor pour le Maroc. Il a par ailleurs contribué à de nombreux guides, parmi lesquels « Moroccan Atlas the Trekking Guide » ou « The Rough Guide to the Best 100 Places on Earth 2021 ».

Souhaitant contribuer à la célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal, Alan PALMER a proposé de promouvoir les merveilleuses possibilités de trekking dans le Parc national de Toubkal à travers une présentation en accès libre à la Kasbah du Toubkal, à Imlil, et via une vidéo en direct sur la page Facebook de son agence de voyages Yak Travel Limited.



❖ 18-20/11/2022 : Point d'information « Sécurité et protection de l'environnement en randonnée » par le Club Alpin Français de Casablanca.

Dans le cadre du programme de célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal, le Club Alpin Français de Casablanca (CAF) a proposé d'animer un point d'information en montagne sur le thème général « Sécurité et protection de l'environnement en randonnée ».

Installé sur le sentier principal de randonnée menant au refuge du Toubkal, avant l'entrée dans la zone cœur du Parc national, ce point d'information était animé par des bénévoles du CAF, en collaboration avec les autorités locales et la DPNT. Les randonneurs de passage ont ainsi pu recevoir des informations et des conseils afin de les sensibiliser à la sécurité en montagne (sac à dos, vêtements et chaussures adaptés, équipement, etc.) et à la protection de la nature (déchets, piétinement des pelouses, etc.). Par ailleurs, des couvertures de survie et des vivres (fruits secs, etc.) ont été distribués.



- **Journées d'échanges :** M. Alexis SORNIN, Directeur des Musées Yves Saint Laurent Marrakech et Pierre Bergé des arts berbères, a pris attache, le 03/08/2022, avec la Direction du Parc national de Toubkal afin de lui présenter un projet qui faisait parfaitement écho à la célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal. Il s'agissait du projet d'exposition « Le Maroc de Théophile-Jean Delaye (1896-1970) », organisée par le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille et la Fondation Jardin Majorelle au Musée Yves Saint Laurent Marrakech.

A l'occasion de deux rencontres entre M. Alexis SORNIN et Marc JEANSON, Directeur botanique du Jardin Majorelle, et la Directrice du Parc national de Toubkal et sa chargée de Communication et Partenariat, a donc émergé l'idée d'établir un futur partenariat entre la DPNT et la Fondation Jardin Majorelle, et de co-concevoir des visites croisées entre les membres de ces deux institutions. C'est ainsi que le 19/10/2022 l'équipe du Parc national de Toubkal a été invitée à découvrir le Jardin Majorelle, l'exposition sur Théophile-Jean Delaye et la bibliothèque de la Fondation Jardin Majorelle. Et le 20/10/2022, ce fut au tour des collaborateurs de la Fondation Jardin Majorelle d'être accueillis sur le circuit vert de Tamadote et à l'écomusée du Parc national de Toubkal.



Découverte du Jardin Majorelle et de l'exposition « Le Maroc de Théophile-Jean Delaye (1896-1970) » par les collaborateurs de la Direction du Parc national de Toubkal.



Découverte du Parc national de Toubkal à travers son écomusée et le circuit vert de Tamadote par les collaborateurs de la Fondation Jardin Majorelle.

- **Colloque scientifique :** La Direction du Parc national de Toubkal, en partenariat avec l'Université Cadi Ayyad de Marrakech, a souhaité commémorer les 80 ans de création du PNTb, en organisant, la veille de la célébration de la Journée internationale de la montagne, un colloque scientifique international sur le thème « Les Parcs nationaux méditerranéens de montagne : enjeux de conservation et perspectives de développement ». Le colloque international PNMed 2022 est ainsi venu clôturer en beauté cette année événementielle exceptionnelle, qui a rendu hommage au pionnier des parcs nationaux marocains.

Du 08 au 10 décembre 2022, ce rassemblement scientifique a démarré à la Faculté des Sciences – Semlalia de Marrakech, sous la présidence de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech et de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts, et a connu la participation de différents acteurs de la communauté scientifique nationale et internationale, et de gestionnaires d'aires protégées, à travers un panel de conférences, de communications orales et de posters sur des thématiques riches et variées.

Les participants au colloque ont également pu profiter d'une exposition sur les paysages gravés du Haut Atlas élaborée par l'IRD de Marseille en collaboration avec l'Université Cadi Ayyad, l'Université Mohamed V de Rabat et l'Institut Royal de la Culture Amazighe, et le dernier jour d'une visite de l'écomusée du Parc national de Toubkal.





©PNTb



©PNTb



©PNTb

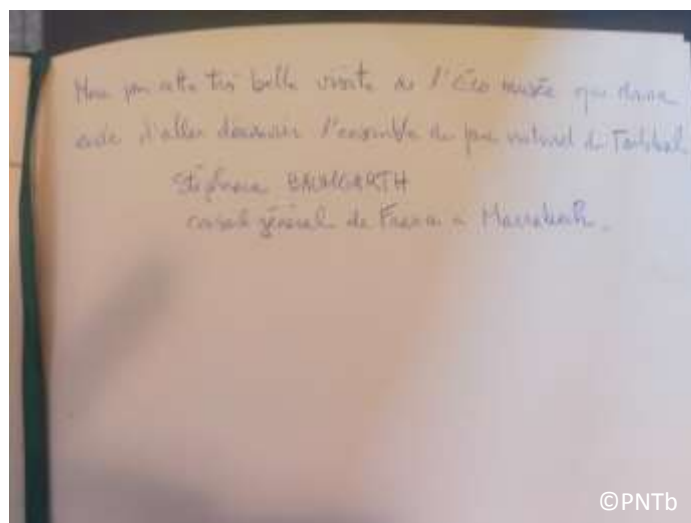


©PNTb

Presse : Les 80 ans du Parc national de Toubkal ont été l'occasion de relayer largement les événements et publications dans les médias, et principalement dans la presse électronique, telle que MarocNews.ma, OujdaCity.net, PremiumTravelNews.com, etc. Cette campagne de communication a débuté lors de la cérémonie d'ouverture le 21 mars 2022 au siège de la Province d'Al Haouz au cours de laquelle le programme événementiel a été dévoilé.



N.B. : Cette année de célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal a également été marquée par la visite à titre privé de M. le Consul Général de France à Marrakech à l'écomusée du Parc national de Toubkal, le 04/10/2022.



M. le Consul Général de France à Marrakech faisant l'honneur à la Direction du Parc national de Toubkal de signer le livre d'or de l'écomusée.

V. SYNTHÈSE DES RÉALISATIONS PHYSIQUES ET FINANCIÈRES AU TITRE DE L'ANNÉE 2022

IV.1 Etat des marchés antérieurs

Actions	Unité	Physique CP 2021	Financier CP 2021 (DH)	Physique engagé	Financier engagé (DH)	N° de la dépense	Date de l'OS	% de réalisation	Observations générales
Conception et édition de brochures, dépliants, posters et affiches	Bloc	1	50.000,00	1	14.454,00	BC n°15/2021	29/09/2021	100%	Date de la RD : 17/03/2022.
Frais de sécurité, de surveillance et de gardiennage	G	22	1.210.000,00	22	1.034.191,29	Marché n°07/2021	21/10/2021	100%	Date de la RD : 21/10/2022.
Frais de sécurité, de surveillance et de gardiennage	G	3		3	131.778,43	Marché n°08/2021	21/10/2021	100%	Date de la RD : 21/10/2022.
Travaux d'aménagement agro-sylvo-pastoraux et d'installation d'infrastructures anti-érosives	M³	1800	540.000,00	492	109.620,00	Marché n°10/2021		0%	Marché résilié.
Travaux d'aménagement agro-sylvo-pastoraux et d'installation d'infrastructures anti-érosives				1300	243.360,00	Marché n°11/2021	29/11/2021	0%	Marché résilié.
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Km	13,5	295.000,00	13,5	212.580,00	Marché n°01/2021	20/09/2021	100%	Date de la RD : 29/11/2022.

Travaux d'aménagement à l'entreprise	à Bloc	2	275.000,00	1	76.200,00	Marché n°02/2021	04/08/2021	100%	Date de la RD : 16/11/2022.
				1	241.301,8	Marché n°12/2021	17/12/2021	100%	Date de la RD : 22/12/2022.
Travaux de clôture	ML	85	80.000,00	85	68.040,00	Marché n°04/2021	22/11/2021	100%	Date de la RP : 29/01/2022.

Actions prises en charge par la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification de Marrakech									
Actions	Unité	Physique CP 2021	Financier CP 2021 (DH)	Physique engagé	Financier engagé (DH)	N° de la dépense	Date de l'OS	% de réalisation	Observations générales
Travaux de regarnis et d'entretien de plantations anciennes	Ha	20	80.000,00	20	145.920,00	Marché n°29/2021	16/09/2021	100%	Date de la RPP n°4 et dernière et de la RD : 30/12/2022. Marché résilié (5,4% de réussite).
Travaux de régénération par plantation (Plantations nouvelles)	Ha	71	560.000,00	20	112.281,60	Marché n°26/2021	10/09/2021	100%	Date de la RPP n°4 et dernière et de la RD : 30/12/2022. Marché résilié (8% de réussite).
				20	158.400,00	Marché n°27/2021	20/09/2021	60%	Date de la RPP n°3 et dernière et de la RD : 13/06/2022. Marché résilié (désistement de l'entrepreneur).
				31	122.760,00	Marché n°28/2021	30/09/2021	60%	Date de la RPP n°3 et dernière et de la RD : 07/10/2022. Marché résilié (seuls 1759 plants, sur les 6200 plants transportés, ont été réellement mis en terre).

IV.2 Etat la mise en œuvre du Contrat programme 2022

Actions	Unité	Physique CP 2022	Financier CP 2022 (DH)	Physique engagé	Financier engagé (DH)	N° de la dépense	Date de l'OS	% de réalisation	Observations générales
Achat d'aliments pour gibier	T	19	130.000,00	17	71.710,00	BC n°04/2022		100%	Date de la RD : 02/06/2022. Liquidé.
				55	104.989,50	BC n°23/2022		100%	Date de la RD : 25/10/2022. Liquidé.
Achat de panneaux de signalisation	U	30	200.000,00	13	109.019,40	BC n°31/2022	26/12/2022	0%	En cours de conception.
Conception et édition de brochures, dépliants, posters et affiches	Bloc	1	50.000,00	1	43.279,17	BC n°27/2022	02/12/2022	100%	Date de la RD : 07/12/2022.
Elaboration de supports de communication	Bloc	1	50.000,00	1	48.120,00	BC n°26/2022	02/12/2022	100%	Date de la RD : 07/12/2022.
Frais de maintenance de progiciels informatiques	Bloc	1	20.000,00	1	20.000,00	BC n°24/2022		100%	Date de la RD : 01/12/2022.
Frais de sécurité, de surveillance et de gardiennage	G	25	1.306.600,00	22	1.153.414,67	Marché n°01/2022	22/10/2022	16,67%	En cours d'exécution.
Frais de sécurité, de surveillance et de gardiennage	G	2		2		Marché n°02/2022	01/11/2022	8,33%	En cours d'exécution.

Domaine 1 : Développer et partager les connaissances des patrimoines naturel, culturel et paysager

Domaine 2 : Protéger, gérer et restaurer le patrimoine naturel, culturel et paysager

Domaine 4 : Faire connaître le patrimoine naturel, culturel et paysager, et accueillir les visiteurs

Domaine 6 : Assurer la gestion administrative et financière de la Direction du Parc national de Toubkal

V. RECOMMANDATIONS ET PISTES D'AMÉLIORATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2020 », un des chantiers stratégiques à opérer d'ici 2021 était le déploiement du Parc national de Toubkal.

A cet effet, la Direction du Parc national de Toubkal avait travaillé sur **la révision et la mise en place d'un nouveau zonage** pour cette aire protégée, qui devait permettre d'améliorer sa gestion et impliquer l'ensemble des acteurs du territoire dans sa préservation et sa valorisation.



Extrait de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 ».

Ainsi, afin de préserver le caractère exceptionnel du Parc national de Toubkal, ce territoire présente à présent :

- une **zone dite « cœur du parc »** qui est soumise à une réglementation particulière qui encadre plus ou moins fortement certaines activités afin de s'assurer de leur compatibilité avec la préservation du patrimoine naturel, culturel et paysager.
- une **aire d'adhésion** qui entoure le cœur du parc et qui doit résulter de la **libre adhésion à la charte du PNTb des communes**, situées à l'intérieur d'un périmètre optimal autour du Parc national de Toubkal. Ce périmètre est constitué par les territoires en continuité géographique ou en solidarité écologique avec le cœur.

De ce fait, il devient plus que nécessaire d'élaborer **la charte du parc**, véritable **projet concerté de territoire**. Cette charte concernera à la fois le cœur et l'aire d'adhésion. Construite collectivement avec les communes et les acteurs du territoire, elle devra indiquer les orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable retenues pour le territoire (gestion des paysages, patrimoines culturel et naturel, tourisme, activités de pleine nature, agriculture, ressources forestières, ressources en eau, énergies renouvelables, éducation à l'environnement, lutte contre la pollution lumineuse, etc.) pour une durée de validité qui sera déterminée par décret. Les territoires des communes qui adhéreront à la charte du parc national constitueront ainsi son aire d'adhésion.

Un tel projet de territoire pourrait dès lors permettre d'éviter toute opposition lors de la mise en œuvre du programme d'actions du Parc national de Toubkal, notamment en zone « cœur du parc », et de s'assurer d'une véritable synergie et cohérence dans l'élaboration et la réalisation de l'ensemble des projets implantés sur ce territoire.

Lors de la mise en œuvre de la Stratégie « Forêts du Maroc 2020-2030 », le Parc National de Toubkal sera donc amené à jouer un rôle d'interface dans le champ du développement rural dans et autour de l'aire protégée. Sa politique de partenariat devrait ainsi lui permettre d'approfondir et de systématiser ce rôle. Cela suppose, au-delà des contributions financières, une meilleure coordination et la mise en place de mécanismes pour une meilleure articulation et un feed-back constant entre ces acteurs (ce que prévoit notamment la stratégie avec la **mise en place de nouvelles instances de gouvernance**).

Une fois les bases d'une gestion durable de l'espace établies et l'adhésion des principaux acteurs du développement local et régional acquise, une seconde phase consisterait à passer à une autre échelle d'intervention : l'aboutissement serait l'intégration du Parc national de Toubkal dans les Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire.

Pour y parvenir, il devient urgent que le **Plan d'aménagement et de gestion du Parc** soit **publié par décret**, préalable à l'institutionnalisation des instances de gouvernance du PNTb (organe de gestion, comité d'orientation, comité scientifique) et à l'établissement de la charte du Parc.

ANNEXES

Contrat programme 2022 proposé par la Direction du Parc national de Toubkal

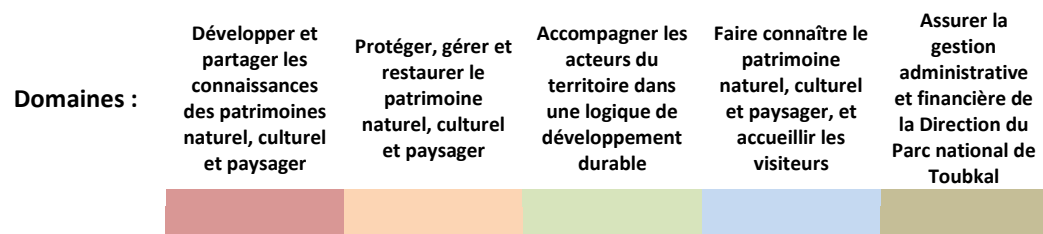
Projet	Actions	Groupe Action	Unité	2022		
				Physique	Financier (Dh)	
Préservation et valorisation du Parc National de Toubkal	Achat d'aliment pour gibier	Biodiversité	T	19,45	130 000,00	Aliment pour l'enclos d'Amassine (19 T), Os pour 3 charniers Gypaète (150 Kg x 3).
	Achat de semences	DDF	T	2	40 000,00	Glands de Chêne vert pour le Singe Magot (2 T).
	Achat de matériel informatique, de logiciels et de licences	Informatique	Bloc	1	20 000,00	Matériel nécessaire à la cellule SIG/CyberTracker/Banque documentaire : Privilégier PC portable processeur Intel Core i7 Quad Core, mémoire vive de 16 Go, 1 To de stockage SSD, processeur graphique de qualité, écran 17 pouces.
	Achat de matériel technique	Biodiversité	Bloc	2	150 000,00	2 colliers GPS Radio ou GSM satellitaire + forfait (Mouflon, 30.000,00 DH/U), 3 pièges photographiques + Cartes mémoires + accessoires (Singe + Gypaète + Loutre, 10.000,00 DH/U) + assistance technique (40.000,00 DH), mise à la disposition du drone de la Direction Centrale (Mouflon de l'enclos Amassine + Gypaète barbu + Aigle royal), Aquascopes, canoë pneumatique, caméra immergée (inventaire faune aquatique, 20.000,00 DH).
	Achat de matériel technique	Biodiversité	Bloc	2	15 000,00	Congélateur pour l'entreposage des os (écomusée, 5.000,00 DH), Répulsif ultra-son (Singe, 10.000,00 DH).
	Achat de matériel technique	Biodiversité	Bloc	1	30 000,00	Eco-compteur touristique (30.000,00 DH).
	Achat de mobilier de bureau	DRHAA	Bloc	1	10 000,00	Stand pour l'UTAT.

Achat de panneaux de signalisation	Biodiversité	Bloc	30	200 000,00	Panneau d'information sur le PNTb au niveau du Lac Ifni (+panneau de remplacement), panneau d'interprétation du Lac Ifni (+panneau de remplacement), 2 panneaux sur la sécurité/réglementation Lac Ifni (+panneaux de remplacement), panneau réglementation bivouac Lac Ifni (+ panneau de remplacement), Panneaux de remplacement pour les points d'entrée du PNTb (panneau d'entrée, panneau de réglementation, logo PNTb), Panneaux de remplacement d'anciens panneaux d'information/interprétation, Enseignes ; Panneau de réglementation pour la RZT.
Aménagement de sentier pédestre	Biodiversité	Km	14	300 000,00	Entretien et aménagement du Circuit vert selon Marque "Maroc Naturel" : 1 panneau d'entrée (+ panneau de remplacement) + 3 panneaux directionnels (+ panneaux de remplacement chacun), 3 panneaux d'interprétation (+ panneaux de remplacement), bornes de distance en bois, Aménagement de l'aire de repos n°1 ; Aménagement du sentier Tissalday-Toubkal.
Conception et Edition de Brochures, Dépliants, Posters et Affiches	Biodiversité	Bloc	1	50 000,00	
Elaboration de supports de communication	Biodiversité	Bloc	1	50 000,00	Produits dérivés (cadeaux pour partenaires et invités du Département des Eaux et Forêts). Supports de communication pour la sensibilisation (espèces patrimoniales, lutte contre l'érosion des sols).
Etudes et contrôle	Infrastructures et Equipements	Bloc	3	40 000,00	Suivi des travaux de réhabilitation des logements des Zones d'Imlil et de Setti Fadma et de la construction du mur de clôture d'Asgaour.
Frais d'acquisition et de développement de programmes informatiques	Informatique	Bloc	1	80 000,00	Base de données et banque documentaire.
Frais d'acquisition et de développement de programmes informatiques	Informatique	Bloc	1	60 000,00	Amélioration du site web et de l'application mobile du PNTb (version anglaise + autres fonctionnalités).
Frais de formation	DRHAA	Bloc	2	60 000,00	Professionnalisation des guides de montagne, de la population locale aux métiers touristiques.

Frais de maintenance de progiciels informatiques	Informatique	Bloc	1	20 000,00	Site web et application mobile du PNTb.
Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	Biodiversité	G	25	1 306 800,00	22 éco-gardes assurant le suivi de la faune sauvage et le contrôle des activités touristiques + 3 gardiens au niveau de l'enclos d'Amassine.
Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	Biodiversité	G	2		2 gardiens assurant la surveillance des infrastructures du PNTb (écomusée, circuit vert)
Frais de transport des animaux	Biodiversité	Bloc	1	100 000,00	Programme de translocation des Mouflons à manchettes.
Frais d'édition de plans, de cartes et d'affiches	Biodiversité	Bloc	1	20 000,00	Impression de photos + cadres (exposition photos pour la célébration des 80 ans du PNTb).
Frais d'hébergement et restauration	DRHAA	Bloc	1	10 000,00	Diagnostic des besoins en bosquets villageois (2 rencontres dans l'Agoundis).
Frais d'hébergement et restauration	DRHAA	Bloc	2	110 000,00	Soutien logistique lors de l'assistance technique à la manipulation du matériel technique, et à la mise en place des protocoles de suivis et d'inventaires, et lors des opérations de suivi/comptage du Mouflon et du Gypaète organisées par l'équipe du PNTb, Soutien logistique aux chercheurs et stagiaires (1 mois/an) lors des inventaires et des programmes de recherche scientifique, Réunions du comité scientifique du PNTb.
Frais d'hébergement et restauration	DRHAA	Bloc	1	10 000,00	Soutien logistique aux chasseurs (lutte contre les chiens errants).
Frais d'organisation de conférences et séminaires	Biodiversité	Bloc	1	20 000,00	Atelier avec les éco-gardes.
Frais d'organisation de conférences et séminaires	Biodiversité	Bloc	1	15 000,00	Ateliers d'information et de concertation avec les communautés locales (Reconstitution des Chênaies vertes, Conservation des zones humides et des zones de parcours associés), Enclos Amassine pour l'installation de la clôture sur 850 ha.

Frais d'organisation de conférences et séminaires	Biodiversité	Bloc	1	10 000,00	Atelier sur le déploiement de la Marque "Maroc Naturel" et sur l'éco-responsabilité des professionnels du tourisme oeuvrant dans la zone coeur du PNTb.
Frais d'organisation de conférences et séminaires	Biodiversité	Bloc	1	45 000,00	Ateliers de sensibilisation aux habitats naturels, aux espèces patrimoniales, aux zones humides et à l'érosion des sols au bénéfice des collectivités territoriales, des ONG, des scolaires, des usagers.
Honoraires d'architecte (Construction)	Infrastructures et Equipements	Bloc	1	30 000,00	CIE d'Asgaour.
Installation et entretien de clôture	Biodiversité	ML	3000	210 000,00	Réhabilitation de l'ancienne clôture de l'enclos d'Amassine.
Main d'œuvre	DRHAA	Bloc	1	60 000,00	Programme Singe magot.
Main d'œuvre	DRHAA	Bloc	1	-	1 personnel d'entretien au niveau de l'écomusée (prise en charge par le SRHAG).
Réalisation d'outils d'information et d'outils pédagogiques	Biodiversité	Bloc	1	100 000,00	Exposition itinérante "Zones humides".
Réhabilitation de maisons forestières	Infrastructures et Equipements	U	2	500 000,00	Logement de la Zone d'Imlil (250.000,00 DH) + logement de la Zone de Setti Fadma (250.000,00 DH).
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Biodiversité	Bloc	2	180 000,00	Etanchéité du toit de la maisonnette et changement des serrures, peintures extérieures du hangar (enclos d'Amassine) (80.000,00 DH), Aménagement d'un hanger pour la MF de Setti Fadma (100.000,00 DH).
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Biodiversité	Bloc	2	370 000,00	Réhabilitation des 4 points d'entrée (Oukaïmeden, Tamsout, Aït Ayoub, Iabbassen) déjà en place (emplacement selon limite zone coeur, nouveaux panneaux) + Aménagement de 2 nouveaux points d'entrée (Tissalday, Kissariat), Aménagement du bivouac de Tamsout + lac Ifni (?) (350.000,00 DH), Entretien des infrastructures (écomusée, CIE, bivouac) (20.000,00 DH).

Travaux de clôture	Infrastructures et Equipements	ML	1415	750 000,00	Mur de clôture pour la sécurisation du "bloc" des MF d'Asgaour.
Travaux de Régénération à l'Entreprise	Entretien plantations anciennes (DDF)	Ha	20	320 000,00	Reconstitution de l'habitat naturel du Singe magot dans la Haute Vallée de l'Ourika (aire d'adhésion du PNTb) avec une densité de 400 plants/Ha et mise en place d'une clôture. 40,00 DH/plant ou 16.000,00 DH/Ha.
Travaux d'implantation des bornes forestières à l'entreprise	Délimitation	U	43	200 000,00	D'après le plan de délimitation du Parc national de Toubkal.
Végétalisation de ravins	CES	Ha	125	150 000,00	Végétalisation des ravins traités mécaniquement dans l'enclos d'Amassine (5000 plants).
TOTAL (Dirhams)				5 771 800,00	

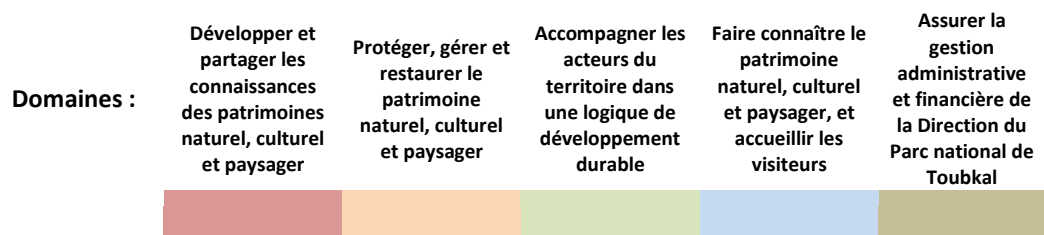


Contrat programme 2022 validé après négociation

Projet	Actions	Groupe Action	Unité	2022		
				Physique	Financier (Dh)	
Préservation et valorisation du Parc National de Toubkal	Achat d'aliment pour gibier	Biodiversité	T	19,45	130 000,00	Aliment pour l'enclos d'Amassine (19 T), Os pour 3 charniers Gypaète (150 Kg x 3).
	Achat de matériel technique	Biodiversité	Bloc	2	150 000,00	2 colliers GPS Radio ou GSM satellitaire + forfait (Mouflon, 30.000,00 DH/U), 3 pièges photographiques + Cartes mémoires + accessoires (Singe + Gypaète + Loutre, 10.000,00 DH/U) + assistance technique (40.000,00 DH), mise à la disposition du drone de la Direction Centrale (Mouflon de l'enclos Amassine + Gypaète barbu + Aigle royal), Aquascopes, canoë pneumatique, caméra immergée (inventaire faune aquatique, 20.000,00 DH).
	Achat de matériel technique	Biodiversité	Bloc	2	15 000,00	Congélateur pour l'entreposage des os (écomusée, 5.000,00 DH), Répulsif ultra-son (Singe, 10.000,00 DH).
	Achat de matériel technique	Biodiversité	Bloc	1	30 000,00	Eco-compteur touristique (30.000,00 DH).
	Achat de panneaux de signalisation	Biodiversité	Bloc	30	200 000,00	Panneau d'information sur le PNTb au niveau du Lac Ifni (+panneau de remplacement), panneau d'interprétation du Lac Ifni (+panneau de remplacement), 2 panneaux sur la sécurité/réglementation Lac Ifni (+panneaux de remplacement), panneau réglementation bivouac Lac Ifni (+panneau de remplacement), Panneaux de remplacement pour les points d'entrée du PNTb (panneau d'entrée, panneau de réglementation, logo PNTb), Panneaux de remplacement d'anciens panneaux d'information/interprétation, Enseignes ; Panneau de réglementation pour la RZT.
	Aménagement de sentier pédestre	Biodiversité	Km	14	300 000,00	Entretien et aménagement du Circuit vert selon Marque "Maroc Naturel" : 1 panneau d'entrée (+ panneau de remplacement) + 3 panneaux directionnels (+ panneaux de remplacement chacun), 3 panneaux d'interprétation (+ panneaux de remplacement), bornes de distance en bois, Aménagement de l'aire de repos n°1 ; Aménagement du sentier Tissalday-Toubkal.

Conception et Edition de Brochures, Dépliants, Posters et Affiches	Biodiversité	Bloc	1	50 000,00	
Elaboration de supports de communication	Biodiversité	Bloc	1	50 000,00	Produits dérivés (cadeaux pour partenaires et invités du Département des Eaux et Forêts). Supports de communication pour la sensibilisation (espèces patrimoniales, lutte contre l'érosion des sols).
Etudes et contrôle	Infrastructures et Equipements	Bloc	2	30 000,00	Suivi des travaux de réhabilitation des logements des Zones d'Imlil et de Setti Fadma.
Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	Biodiversité	G	25	1 306 800,00	22 éco-gardes assurant le suivi de la faune sauvage et le contrôle des activités touristiques + 3 gardiens au niveau de l'enclos d'Amassine.
Frais de sécurité, et de surveillance et gardiennage	Biodiversité	G	2		2 gardiens assurant la surveillance des infrastructures du PNTb (écomusée, circuit vert)
Frais d'édition de plans, de cartes et d'affiches	Biodiversité	Bloc	1	20 000,00	Impression de photos + cadres (exposition photos pour la célébration des 80 ans du PNTb).
Installation et entretien de clôture	Biodiversité	ML	3000	210 000,00	Réhabilitation de l'ancienne clôture de l'enclos d'Amassine.
Réalisation d'outils d'information et d'outils pédagogiques	Biodiversité	Bloc	1	50 000,00	Exposition itinérante "Zones humides".
Réhabilitation de maisons forestières	Infrastructures et Equipements	U	2	300 000,00	Logement de la Zone d'Imlil (250.000,00 DH) + logement de la Zone de Setti Fadma (250.000,00 DH).
Travaux d'aménagement à l'entreprise	Biodiversité	Bloc	2	180 000,00	Etanchéité du toit de la maisonnette et changement des serrures, peintures extérieures du hangar (enclos d'Amassine) (80.000,00 DH), Aménagement d'un hanger pour la MF de Setti Fadma (100.000,00 DH).

Travaux d'aménagement à l'entreprise	Biodiversité	Bloc	3	370 000,00	Réhabilitation des 4 points d'entrée (Oukaïmeden, Tamsoult, Aït Ayoub, Iabbassen) déjà en place (emplacement selon limite zone cœur, nouveaux panneaux) + Aménagement de 2 nouveaux points d'entrée (Tissalday, Kissariat), Aménagement du bivouac de Tamsoult + lac Ifni (?) (350.000,00 DH), Entretien des infrastructures (écomusée, CIE, bivouac) (20.000,00 DH).
Travaux de Régénération à l'Entreprise	Entretien plantations anciennes (DDF)	Ha	20	250 000,00	Reconstitution de l'habitat naturel du Singe magot dans la Haute Vallée de l'Ourika (aire d'adhésion du PNTb) avec une densité de 400 plants/Ha et mise en place d'une clôture. 40,00 DH/plant ou 16.000,00 DH/Ha.
TOTAL (Dirhams)				3 641 800,00	





FICHE PORTANT COMPTE-RENDU DE LA REUNION PREPARATOIRE DU PROGRAMME EVENEMENTIEL DE CELEBRATION DES 80 ANS DU PARC NATIONAL DE TOUBKAL

Date : 14/01/2022	Lieu : Réunion à distance via Teams
Références : Courriel du 10/01/2022.	
Président : Mme la Directrice du Parc National de Toubkal.	
Participants : Pr. Ahmed Ouhammou (Faculté des Sciences Semlalia-Marrakech) ; Kaoutar Bendoumou (High Atlas Ultra Trail/HAUT) ; Otmane Benhlima (High Atlas Ultra Trail/HAUT) ; Virginie Vilhem-Chopard (Ultra Trail Atlas Toubkal/UTAT) ; Karim Azzaoui (Secrétaire Général du Club Alpin Français à Casablanca/CAF) ; Samira Mhamssa (Anergui Voyages - Terres Nomades ; Association Régionale des Agences de Voyages de Marrakech-Safi/ARAVMS) ; Mohamed Radi (Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc/GREPOM/BirdLife Maroc) ; Mohamed Ghamizi (Directeur du Museum d'Histoire Naturelle de Marrakech) ; Rachid Imerhane (Vice-président de l'Association Régionale des Guides de Tourisme de la Région Marrakech-Safi ; Président des guides de montagne d'Imlil) ; Ibtissam Jouda (Chargée de la communication et du partenariat à la Direction du Parc national de Toubkal).	
Ordre du jour : Préparation du programme événementiel pour la célébration des 80 ans du Parc national de Toubkal.	
Déroulement de la réunion : <ul style="list-style-type: none">• Après avoir présenté en avant-première le logotype « 80 ans du Parc national de Toubkal » qui accompagnera la communication de la Direction du PNTb tout au long de l'année 2022, la discussion a porté sur la proposition du programme événementiel qui célébrera cet anniversaire :	
- Court-métrage sur le Parc national de Toubkal : <p>Le Conseil Régional de Tourisme de Marrakech-Safi a approuvé le financement pour la réalisation d'un court-métrage sur le Parc national de Toubkal. Malheureusement, avant de commencer sa mission de repérage sur le territoire du Parc national de Toubkal (qui était prévue du 15 au 17 décembre</p>	

2021), le réalisateur qui était en déplacement professionnel à l'étranger n'a pas pu rentrer au Maroc suite à la fermeture des frontières du pays. Nous attendons donc la réouverture des frontières pour pouvoir relancer ce projet.

- **Colloque scientifique sur le Parc national de Toubkal :**

Ce colloque scientifique devra être uniquement ciblé sur le territoire du Parc national de Toubkal.

Thèmes proposés : paysage, géologie, géomorphologie ; faune, flore ; patrimoine culturel ; histoire et sociologie ; conservation et perspectives ; etc.

Ce colloque sera à partager avec l'international en lançant un appel à communications, et ce, afin de rendre hommage aux chercheurs marocains et étrangers et de partager les archives.

Des conférences plénières, des communications orales, des posters seront prévus sur 2 ou 3 jours pour octobre-novembre 2022, en présentiel ou selon un système mixte, en fonction de l'évolution de la pandémie de Covid-19.

Il est donc nécessaire de préparer un planning dès maintenant (établir un premier draft de dépliant sur le colloque (objectifs, thématiques) et le lancer dès le mois de février 2022) et de mettre en place en collaboration avec le comité scientifique du PNTb un comité scientifique et un comité d'organisation.

- **Expositions photographiques :**

Il est proposé d'organiser des expositions photographiques temporaires, itinérantes qui seront mises à la disposition du public sur divers sites du Parc national de Toubkal.

Mme Marie Coste-El Omari (photographe amateur ; Association TAWADA), qui n'a pas pu assister à cette réunion, a cependant proposé des diaporamas sur la flore et les gravures rupestres d'Oukaïmeden.

Mme Virginie Vilhem-Chopard a annoncé que l'UTAT disposait de nombreuses photographies de son événement sportif ainsi que de paysages du Parc national de Toubkal.

Mme Kaoutar Bendoumou (HAUT) dispose de plus de 1000 photos.

M. Mohamed Radi (GREPOM/BirdLife Maroc) dispose, quant à lui, de nombreuses photographies d'oiseaux qu'il est possible d'observer sur le territoire du Parc national de Toubkal.

Autres propositions : organisation d'un concours photos (avec décernement de prix. Ex : Mme Kaoutar Bendoumou propose d'offrir un week-end outdoor), événements non limités à l'organisation sur le site du Parc ou à la Région Marrakech-Safi.

- **Événements sportifs :**

Lors de l'Ultra Trail Atlas Toubkal (UTAT) et de l'High Atlas Ultra Trail (HAUT), en marge des courses, il est proposé d'organiser des

stands/animations encadrés par la Direction du PNTb, les guides de montagne, la protection civile, etc., des campagnes de collecte de déchets, des campagnes de solidarité, etc.

- **Randonnées thématiques :**

Mme Marie Coste-El Omari (photographe amateur ; Association TAWADA), qui n'a pas pu assister à cette réunion, a cependant proposé la découverte des Genévriers thurifères du versant Ouest du Jbel Oukaïmeden, au printemps pour les bons marcheurs.

M. Karim Azzaoui a annoncé que le CAF pouvait prévoir des balades, randonnées thématiques sur l'Oukaïmeden.

Mme Samira Mhamssa nous a informés d'une possibilité de communication des agences de voyages de l'ARAVMS envers les TO et leurs clients.

Il a également été proposé d'organiser des journées des professionnels de la montagne (guides, muletiers, gîteurs), avec intervention des guides auprès du grand public.

- **Divers :**

D'autres idées ont été proposées lors de cette réunion :

- Implication des villages, à travers leur mise en valeur, un concours du plus beau village éco-responsable.
- Implication de l'éducation nationale (concours de dessins, plantations, livret pédagogique, intervention des guides de montagne dans les écoles).
- Occasion de réfléchir sur l'avenir du PNTb : Plan d'Aménagement et de Gestion du Parc, sécurité en montagne, gestion des déchets, droit d'accès payant, architecture et préservation du bâti, etc.
- Mise à la disposition du CAF de ses infrastructures pour cette année de célébration.
- Communication sur la célébration des 100 ans de Great Basin National Park, jumelé au Parc national de Toubkal depuis 2016.

Prochaines étapes :

La Direction du Parc national de Toubkal partagera le compte-rendu de la réunion avec les partenaires, même ceux n'ayant pu y participer, et prendra contact avec chacun d'eux pour finaliser le programme événementiel.

Il est demandé à chacun des participants de partager les contacts d'organismes et de personnes ressources pouvant être associés à cette célébration.

La Direction du Parc national de Toubkal organisera dès la semaine du 17/01/2022 une réunion du comité scientifique pour commencer à préparer l'organisation du colloque scientifique.

PROJET CEPF : AMELIORER LES PRATIQUES ET L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE PASTORALE DANS LE PARC NATIONAL DE TOUBKAL POUR UNE GESTION DURABLE ET PERENNE DES RESSOURCES PATRIMONIALES ET DES PAYSAGES TRADITIONNELS

-1^{er} Atelier de concertation avec les éleveurs-

- **Lieu de l'atelier** : siège de la commune territoriale de Toubkal
- **Date** : 26 février 2022
- **Animateurs** : Equipe du Parc National de Toubkal et équipe Biotope
- **Nombre de participants** : 60 participants dont 5 femmes (3 femmes de la population).

DEROULEMENT

L'atelier a débuté par le remerciement par la Direction du Parc National de Toubkal des différents participants : la province de Taroudant pour son appui, la commune territoriale de Toubkal pour son accueil, la Direction Régionale des Eaux et Forêt et de la Lutte contre la Désertification du Sud-ouest (CCDRF de Taliouine et Secteur d'Iderguane) pour sa présence et contribution, la population pour l'intérêt porté à la thématique et enfin, le CEPF pour le financement du projet et la Fondation Biotope porteuse du projet.

Après une brève introduction du projet par le Chef de projet/Fondation Biotope, place aux activités de « brise-glace » (figure n°1). Pour la première activité, les participants ont été rassemblés par groupe, puis la localisation des douars par parcours et azibs a été effectuée.



Figure 1. Carte de localisation participative établie par les participants

Ensuite, la 2^{ème} activité « brise-glace » a porté sur l'évaluation de la connaissance du Parc national de Toubkal (PNTb) et de ses enjeux écologiques. Peu de personnes présentes ont déclaré connaître le PNTb. Il s'en est donc suivi une présentation du PNTb : ses potentialités et ses opportunités de développement.

Puis, un brainstorming, qui consistait à lister, dans un tableau, les points positifs et négatifs de l'activité pastorale, selon les pasteurs, a été réalisé par groupe. Chaque groupe a été appuyé par un animateur (équipes du PNTb et Fondation Biotope). Un porte-parole du groupe a exposé à l'assistance l'ensemble des idées exprimées (figure n°2).

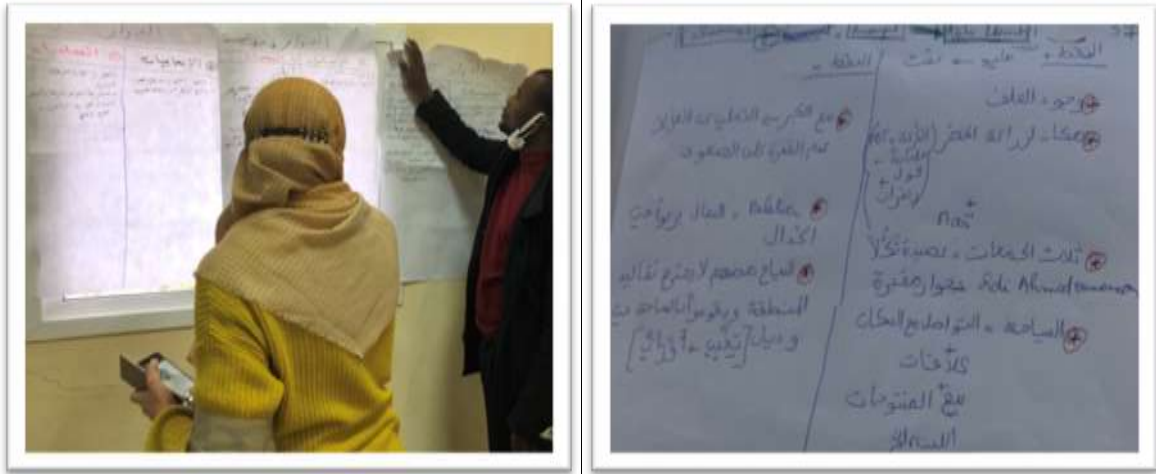


Figure 2. Exemple de résultats du brainstorming par douar

Par la suite, l'essentiel des points abordés a été synthétisé :

- L'activité pastorale représente pour l'ensemble des participants une source de revenu importante pour les pasteurs ; l'ensemble des participants l'a décrit comme point positif.
- La vente directe au marché génère une faible marge (250 Dirhams durant l'hiver, et 500 Dirhams en été) alors que les intermédiaires s'enrichissent aux dépens des producteurs.
- Les parcours au niveau de la zone cœur du PNTb connaissent une érosion (surpâturage et utilisation des plantes comme bois de feu) ; d'autant plus que certains usagers s'opposent aux plantations et donc aux mises en défens.
- Au niveau de certains azibs, la population plante des céréales et des légumes (maïs, pommes de terre, petits pois, etc.). On y retrouve aussi des arbres fruitiers et récemment du safran.

Après la pause déjeuner, en réponse à la question « quel produit désirez-vous valoriser ? », la population a souhaité développer la filière viande, les dérivés du lait ne les intéressant pas et la laine n'étant pas valorisée actuellement, mais les participants se sont dits prêts à s'y intéresser s'ils bénéficient d'un appui. Par ailleurs, il est à souligner que certains participants ont montré leur intérêt pour le développement de l'écotourisme (accueil des touristes, restauration et/ou hébergement, vente de pain, etc.).

En outre, la Fondation Biotope et la Direction du Parc national de Toubkal ont démontré les avantages de la structuration de filière et de l'organisation de groupement de producteurs. Certains éleveurs ont souligné la volonté et l'importance de réinventer les lois traditionnelles de gestion de pastoralisme dans le PNTb, lois qui sont de plus en plus délaissées ; le respect du voisinage et des rapprochements entre les douars s'imposent.

L'atelier a été clôturé en soulignant qu'il s'agissait d'un atelier de sensibilisation, de communication, de compréhension et de prise de contact ; d'autres ateliers seront organisés, ultérieurement, pour cerner davantage l'activité pastorale dans la zone cœur du PNTb.



Figure 3. Photo des participants

PROJET CEPF : AMELIORER LES PRATIQUES ET L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE PASTORALE DANS LE PARC NATIONAL DE TOUBKAL POUR UNE GESTION DURABLE ET PERENNE DES RESSOURCES PATRIMONIALES ET DES PAYSAGES TRADITIONNELS

-2ème Atelier de concertation avec les éleveurs-

- **Lieu de l'atelier** : siège de la commune territoriale de Toubkal.
- **Date** : 19 Mai 2022.
- **Animateurs** : représentant de la Fondation Biotope, l'expert M. Mostafa Danouane et représentants de l'équipe du Parc National de Toubkal.
- **Nombre de participants** : 61 participants dont les animateurs.

DEROULEMENT

L'atelier a été ouvert par les remerciements du Parc National de Toubkal à l'encontre des différents participants : la province de Taroudant pour son appui, la commune territoriale de Toubkal pour son accueil, la population pour sa participation et pour l'intérêt porté à la thématique, le CEPF pour le financement du projet porté par la Fondation Biotope, et enfin l'expert pour sa contribution. C'était aussi l'occasion de rappeler que ce deuxième atelier s'inscrit dans le cadre d'une série d'ateliers participatifs.



Après avoir constaté que les participants à cet atelier ne représentaient que le tiers de ceux ayant participé au premier atelier (première participation pour les deux tiers restants), le représentant de la Fondation Biotope a présenté une synthèse des principaux résultats de l'atelier du 26/02/2022.



Puis, l'expert M. Mostafa Danouane a fait une présentation sur l'écolabel du Parc National de Toubkal (PNTb) : projet de labellisation de l'activité pastorale traditionnelle. Il a commencé par souligner l'importance socioéconomique, environnementale de l'économie des écosystèmes, de la biodiversité et de l'écolabellisation dans la durabilité des écosystèmes du PNTb. Il a passé en revue les avantages d'un écolabel, principalement la valorisation des produits et la gestion durable des ressources. Aussi, il a partagé quatre exemples internationaux d'écolabel et un exemple national, celui de l'écolabel RBA (Réserve de Biosphère de l'Arganeraie). Ce dernier englobe à la fois, l'huile d'argan, les plantes aromatiques et médicinales, le miel, l'écotourisme et l'élevage des caprins. Enfin, il a précisé les conditions pour l'obtention de l'écolabel RBA : adhésion à l'association marocaine d'écolabel RBA, adoption des bonnes pratiques comme le respect de l'agdal et le respect du cahier de charges.

Par ailleurs, cet atelier fut l'occasion de compléter, voire corriger, certains éléments présentés dans la synthèse par la Fondation Biotope, notamment en ce qui concerne les principaux azibs, la répartition des douars par azib, la date de début et de fin de la transhumance, et la gestion commune traditionnelle.



Il s'agit principalement de :

	Azib Tinzar**	Azib Tifni**	Azib Aouaray
Altitude	basse	Moyenne	Haute
Douars ou groupements de lignages concernés	Imlil, Imhilen, Ait Belhaj, Tagunite n'tilssalt, Amsouzer, Tagunite, Andoss, Amalkal, Tagadirt, Timzakine, Tisssguane, Takatert, Id guanloudin, Ibroway, Tizouar, Agadir, Wanafsiou, Tassaka, Aguerza, Talmirsalt	Ait Igura, Imhilen, Tissalday, Missour.	1-Imintzgui : Ouawanzour, Imlil, Almakal, Taguanite n'issaft ou Afakhar. 2-Ait Lati /Iminlaai.
Date début de transhumance	* 07 Mai pour les bovins avec un gardiennage surtout féminin. * 20 Mai pour les caprins et les ovins et un gardiennage masculin.	07 juin avec montée des bovins, ovins et caprins en même temps.	Date est concertée et coïncide généralement avec 07 Juillet. Il y a montée d'abord des bovins et ensuite des caprins et des bovins.
Date fin de transhumance	Avec l'arrivée de la neige		
Amende traditionnelle commune*	1500 dh pour les contrevenants.	1000 dh + 1 ovin	

*L'amende est versée à Imzouaran ; elle est destinée à la réalisation des actions au profit des douars.

**Les deux premiers azibs concernent à la fois des parcours et des terrains de culture ; ces derniers sont absents au niveau du 3^{ème} azib.



Les discussions avec les éleveurs ont permis, outre la transhumance, de s'assurer de la persistance de la pratique de l'association ou Tawala pour le gardiennage, à tour de rôle, des troupeaux dont l'effectif est inférieur à 200 têtes.

Toutefois, les participants ont souligné leur volonté de garder la pratique traditionnelle ancestrale de la transhumance, résultat de plusieurs années de pratiques, d'expériences, et d'adaptation, comme elle l'a toujours été depuis, sans changement : pour eux, les dates d'ouverture comme la durée de transhumance ne peuvent, en aucun cas, être modifiées.

Concernant la création de groupements pastoraux, la majorité des participants a manifesté son engagement pour réussir cette action. Toutefois, quelques participants veulent avoir des garanties pour réussir l'écolabellisation. C'était l'occasion de leur expliciter que la peur de l'échec est tout à fait légitime et que certains résultats non fructueux d'expériences menées auparavant avec des ONG ne doivent pas être globalisés à tous les projets. Toutefois, les plus values susceptibles

d'être récoltées après la valorisation du produit « viande » les ont intéressés. En effet, un caprin non labélisé est vendu entre 250 et 500 Dirhams au marché alors que le passage à la labellisation est susceptible de tripler le prix de vente par tête, soit 1500 Dirhams/tête.

Enfin, après avoir manifesté leur volonté de calquer la nouvelle organisation sur celle traditionnelle (azibs) et donc la possibilité de créer trois associations avec possibilité de mise en place d'une fédération d'associations, l'atelier a été clôturé.

PROJET CEPF : AMELIORER LES PRATIQUES ET L'ORGANISATION DE L'ACTIVITE PASTORALE DANS LE PARC NATIONAL DE TOUBKAL POUR UNE GESTION DURABLE ET PERENNE DES RESSOURCES PATRIMONIALES ET DES PAYSAGES TRADITIONNELS

-3 ème Atelier de concertation avec les éleveurs-Restitution et présentation de feuille de route-

- **Lieu de l'atelier** : siège de la commune territoriale de Toubkal.
- **Date** : 07 Juillet 2022.
- **Animateurs** : représentant de la Fondation Biotope et de l'équipe du PNTb.
- **Nombre de participants** : 33 participants dont les animateurs.

DEROULEMENT

L'atelier a été ouvert par les remerciements de la Direction du Parc National de Toubkal (DPNT) à l'encontre des différents participants : la province de Taroudant pour son appui, l'autorité locale, la commune territoriale de Toubkal pour son accueil, la population pour sa participation et pour l'intérêt porté à la thématique et enfin, le CEPF pour le financement du projet porté par la Fondation Biotope et l'expert M. Mostafa Danouane pour sa participation. Ce fut aussi l'occasion de rappeler que ce troisième atelier s'inscrit dans le cadre d'une série d'ateliers participatifs, de restituer les résultats du projet CEPF et de présenter une feuille de route susceptible de valoriser les ressources pastorales tout en les conservant.

A l'exception du représentant de la Division des Affaires Rurales (DAR)/Province de Taroudante, M. Ali Achabakh, et de la Commune Territoriale de Toubkal (Directeur des Services), les représentants des services extérieurs (agriculture, ADA, Région Souss Massa, Société de Développement Régionale de Tourisme) n'ont pas pu y assister. Il est à signaler que le nombre de participants était faible par rapport aux deux ateliers précédents.

Après les mots d'ouverture de la DPNT et de la Fondation Biotope, le « Parc National de Toubkal, potentialités et opportunités de développement locales » a été présenté. C'était l'occasion de rappeler, notamment aux nouveaux participants qui n'ont pas pu assister aux deux ateliers précédents, l'importance écologique, culturelle et socioéconomique de ce patrimoine naturel.

Après un tour de table, le représentant de la Fondation Biotope, M. Yassine Fekrani, a synthétisé le projet CEPF. Il a ainsi précisé les principaux résultats des deux ateliers de concertation précédents du 26/02/2022 et 19/05/2022. Il a également spécifié le scénario retenu relatif à l'écolabellisation pour une meilleure valorisation des produits pastoraux. Puis, il a rappelé la volonté de la population de constituer trois associations relatives aux ayant droits, utilisant trois azibs : Aouray, Tifni et Tinzar. Enfin, il a présenté une proposition de statut et de règlement intérieur. Les ayant droits, les dates d'ouverture comme la durée de transhumance relatifs à la pratique traditionnelle ancestrale de la transhumance, résultat de plusieurs années de pratiques, d'expériences, et d'adaptation, ont été considérés dans le règlement intérieur.

Après, l'expert M. Mostafa Danouane a rappelé les conditions pour l'obtention de l'écolabel à savoir : l'adhésion à l'association et l'adoption des bonnes pratiques tel que précisé dans le cahier de charge. Pour lui, une version initiale V_0 simplifiée de l'écolabellisation est susceptible de faire connaître l'existence au niveau du Parc National de Toubkal d'une activité pastorale dont les produits sont labellisés et ainsi de permettre aux adhérents d'en tirer profit.

Par ailleurs, le représentant de la CT de Toubkal a souligné la nécessité de faire la traduction du statut et du règlement intérieur en arabe et à exprimer sa volonté de contribuer à la constitution des associations. La Direction du PNTb a précisé que dès la réception du statut et du règlement traduits, elle les finalisera et les enverra au représentant de la Commune Territoriale. Le Directeur

Projet de travaux d'aménagement du sentier d'accès au lac d'Ifni et ses abords

Compte-rendu de la sortie de terrain effectuée le 01/06/2022 au lac Ifni

Ordre du jour :

Etat des lieux et discussions dans le cadre du lancement du développement et de l'aménagement touristiques du lac Ifni, site naturel situé sur le versant sud du Parc national de Toubkal, et des prestations qui seront prises en charge par la SDR Tourisme Souss Massa.

- **Aménagement du sentier Andoz - Lac Ifni** : plateforme en pierres sèches, mise en place de bancs en pierre, aménagement d'itinéraires alternatifs (ex : à partir d'Imhilen).

- **Aménagement d'une aire d'accueil du public au niveau du lac Ifni** : aménagement d'une plateforme avec mise en place des panneaux du Parc national de Toubkal (conception et fabrication de la signalétique prises en charge par la DREFLCD/HA/DPNT), de bancs et pergola, d'une guérite pour l'écogarde de nuit du lac Ifni et d'une aire de bivouac, et intégration de sanitaires (toilettes sèches). Voir également la possibilité d'aménager une borne fontaine après analyse de la qualité sanitaire de l'eau.

- **Aménagement du sentier Tissalday - Toubkal** : relevé topographique avec proposition d'emplacements d'aires de bivouac. En fonction de l'estimation budgétaire, prise en charge des travaux par la DREFLCD/HA/DPNT ou partagée avec la SDR Tourisme Souss Massa.

Décisions prises :

Il a été convenu de :

- partager avec la DREFLCD/HA/DPNT les études, relevés topographiques, plans architecturaux et dossiers d'appels d'offres élaborés par la SDR Tourisme Souss Massa.
- voir la possibilité de signer une convention de partenariat entre la SDR Tourisme Souss Massa et la DREFLCD/HA/DPNT afin d'assurer une bonne coordination et collaboration entre les 2 parties, dans le cadre du développement et de l'aménagement touristiques de l'aire d'adhésion et de la zone cœur du Parc national de Toubkal sur le versant sud.

**FICHE PORTANT COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE
 COORDINATION ENTRE LA SDR TOURISME SOUSS MASSA ET LA
 DIRECTION REGIONALE DES EAUX ET FORÊTS ET DE LA LUTTE
 CONTRE LA DESERTIFICATION DU HAUT ATLAS/DIRECTION
 DU PARC NATIONAL DE TOUBKAL**

Date : 05/12/2022	Lieu : Réunion à distance via Google Meet
<p>Références :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Envois n°SDR621/2022/DP du 22/08/2022. - Courriel de la Direction du Parc national de Toubkal du 30/08/2022. - Envoi n°SDR718/2022/DP du 17/10/2022. - Courriel de la Direction du Parc national de Toubkal du 25/10/2022. - Envoi n°1719/DEF/DLCDPN/DPRN/SAPRN du 27/10/2022. - Envoi n°5550/DREFLCD/HA du 08/11/2022. - Envoi n°5915/DREFLCD/HA du 28/11/2022. 	
<p>Président : Mme la Directrice du Parc National de Toubkal.</p>	
<p>Participants : M. Abdelhakim HANAFI (chargé de l'écotourisme à la Direction du Parc national de Toubkal) ; équipe de la SDR Tourisme Souss Massa.</p>	
<p>Ordre du jour : Réunion de coordination entre la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas/Direction du Parc national de Toubkal et la SDR Tourisme Souss Massa, en vue d'examiner les remarques et observations par la DREFLCD/HA/DPNT relatives i) au projet de cahier des prescriptions spéciales et des plans des aménagements projetés, et ii) au projet de convention de partenariat établi par la SDR Tourisme Souss Massa, dans le cadre des travaux d'aménagement du sentier d'accès au lac d'Ifni et ses abords..</p>	
<p align="center">Déroulement de la réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La Directrice du Parc national de Toubkal a rappelé que, i) depuis le 30/08/2022, elle avait proposé à la SDR Tourisme Souss Massa une réunion de coordination afin de discuter du projet d'aménagement du sentier d'accès au lac Ifni et ses abords, mais également du projet global d'aménagement touristique dans la zone, ii) malheureusement l'appel d'offres relatif aux travaux d'aménagement touristique du sentier d'accès au lac d'Ifni et ses abords (commune de Toubkal, Province de Taroudannt) avait été finalement lancé par la SDR Tourisme Souss Massa sans avoir attendu l'avis de l'Agence Nationale des Eaux et Forêts (ANEF) quant au projet de Cahier de Prescriptions Spéciales y afférant, iii) l'Agence Nationale des Eaux et Forêts est favorable pour le principe d'aménagement du sentier d'accès au lac d'Ifni et ses abords, mais qu'elle a souhaité qu'une réunion de coordination soit tenue entre 	

la SDR Tourisme Souss Massa et la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Haut Atlas/Direction du Parc national de Toubkal, en vue d'examiner les remarques et observations formulées par la DREFLCD/HA/DPNT.

- Cette réunion qui a finalement pu s'organiser par visioconférence le 05/12/2022 a porté sur i) le CPS du marché relatif aux travaux d'aménagement touristique du sentier d'accès au lac d'Ifni et ses abords (commune de Toubkal, Province de Taroudannt), ii) la maquette de l'aire d'accueil du public au niveau du lac Ifni et iii) le projet de convention de partenariat.

Décisions prises :

Décisions	Responsables
Partager avec la Direction du Parc national de Toubkal le CPS revu selon les remarques et observations formulées par la DREFLCD/HA/DPNT.	SDR Tourisme Souss Massa.
Partager avec la Direction du Parc national de Toubkal la maquette de l'aire d'accueil réalisée par la SDR Tourisme Souss Massa.	SDR Tourisme Souss Massa.
Partager avec la SDR Tourisme Souss Massa un modèle de convention de partenariat relatif aux <u>travaux</u> d'aménagement touristique du sentier d'accès au lac Ifni et ses abords.	Direction du Parc National de Toubkal.

أسني في: 20/09/2022

رئيس المجلس الجماعي لأسني

إلى

السيدة والسادة: - عامل إقليم الحوز

*قسم الشؤون الداخلية**

* قائد قيادة أسني

* مديرة المنتزه الوطني لتوبقال

*المنسوب الجهوي للسياحة

*- المدير الإقليمي للمياه والغابات ومحاربة التصحر

تحت إشراف السيد عامل إقليم الحوز-

المملكة المغربية

وزارة الداخلية

جهة مراكش أسني

إقليم الحوز

دائرة أسني

قيادة أسني

رقم: 1465

الموضوع: حول إقامة المخيمات السياحية المتنقلة بالملك الغابوي -

سلام تام بوجود مولانا الإمام

وبعد، فصللة بالموضوع المشار إليه أعلاه، وبناء على الاجتماع المنعقد بمقر الجماعة يوم الثلاثاء 20 شتنبر 2022 الذي افرز على الاتفاق على قيام زيارة ميدانية للاماكن المزمع إقامة المخيمات فوقها.

وبناء على ما سبق ذكره يشرفني أن ادعوكم أو إيفاد ممثلكم للحضور إلى مقر الجماعة يوم الخميس 29 شتنبر 2022 على الساعة 10 صباحا قصد الانتقال إلى عين المكان لإجراء الزيارة.

إن حضوركم لضروري ومؤكد في اليوم والساعة المذكورين أعلاه.

إمضاء رئيس المجلس الجماعي لأسني.



PRESIDENT DE LA CT ASNI

Jamal IMERHANE

رئيس الجماعة الترابية أسني

جمال امرهان

محضر اجتماع

تبعاً لإرسالية السيد رئيس جماعة أسني رقم 2022/393 المندرجة في إطار اجتماع حول إقامة المخيمات السياحية المتنقلة (bivouac) بالملك الغابوي ، انعقد بمقر جماعة أسني يومه الثلاثاء 20 شتبر 2022 ابتداء من الساعة 11 صباحاً ، اجتماعاً بحضور السادة :

1. جمال امرهان : رئيس جماعة أسني
2. ابراهيم ايت عمر : خليفة قائد قيادة أسني
3. صورية مختاري : مديرة المنتزه الوطني لتوبقال
4. العربي العرجة : رئيس المنطقة الغابوية افغان
5. ادريس عماري : رئيس منطقة امليل المنتزه الوطني لتوبقال
6. رشيد امرهان : رئيس جمعية المرشدين الجبلين بامليل

و خلال هذا الاجتماع تم تدارس جملة من النقاط التالية :

- اقامة المخيمات بشكلها القانوني .
 - تحديد الأماكن التي ستقام فيها المخيمات المتنقلة .
 - إبرام اتفاقية شراكة بين المجلس الجماعي لاسني والمنتزه الوطني لتوبقال حول تسيير المخيمات المتنقلة والمصادقة عليها من طرف الوكالة الوطنية للمياه والغابات.
 - ضرورة وجود منصة الكترونية تسهل عملية طلب المبيت والاستفادة من خدمات هذه المخيمات
 - تحديد المصالح المختصة التي ستتكلف بالحراسة والأمان لهذه المخيمات.
- و بعد المناقشة و تبادل الأفكار بين الحاضرين تقرر باتفاق الجميع على ضرورة إقامة بزيارة ميدانية للأماكن التي ستقام فيها المخيمات وذلك يوم الخميس 29 شتبر 2022 على الساعة 10 صباحاً

التوقيعات

03


02


01


06


05


04
